

LIVRET D'ACCUEIL 2026-2027



© photo Stanie Louarn - Accords d'Hiver - Licence Mustarogile



allsh.amu - @allshamuniv - faculté-allsh-aix-marseille-université - <http://allsh.univ-amu.fr>



JEUNESSE 2027

**Pour que 2027 ne se fasse
pas sans la jeunesse !**

**SCANNEZ
SIGNEZ
SOUTENEZ**



**Une génération. 10 propositions pour la présidentielle.
Écrites par les jeunes, portées devant les candidats.**

amU Aix
Marseille
Université

**HUGO
DÉCRYPTÉ**

**A
VOTÉ**

jeunesse2027.fr

Sommaire

Votre Unité de Formation et de Recherche (l'UFR)

- Mot du Directeur de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH)	6
- Les chiffres clés de l'UFR ALLSH	7
- ALLSH Aix Marseille Université - amU	8

Étudiant, futur étudiant - Votre Inscription, vos études

1 - Calendrier universitaire	10
2 - Inscriptions administratives (IA)	11
3 - Inscription pédagogique, emploi du temps	11
4 - Les examens	12
5 - Stage, alternance insertion professionnelle	13
6 - La césure	13
7 - Les dispositifs d'accompagnement	14
8 - Le tutorat	15
9 - Foire Aux Questions (FAQ)	17

Étudiant international

1 - En programme d'échange	21
2 - Hors programme d'échange	22

Étudiant en reprise d'études

La formation continue	24
-----------------------	----

Étudiant en Alternance	26
-------------------------------	----

Étudiant à distance

1 - Service de la formation à distance (SFAD)	28
2 - Les formations enseignées à distance	29
3 - Les campus connectés	30

La Recherche à ALLSH

32

Vos services et ressources

Les Directeurs des Études (DEU)	34
Le Service de la scolarité	34
Les Bureaux d'Appui à la Pédagogie (BAP)	35

Services et outils d'amU (outils numériques d'amU et d'ALLSH)	
1 - Practicéa - Accompagnement aux outils numériques pour étudiants	39
2 - Espace Numérique de travail (ENT)	39
3 - Les services numériques	40
Centre Informatique des Lettres et Sciences Humaines (CILSH)	41
Centre de Formation et d'Autoformation en Langues (CFAL)	42
Bibliothèques universitaires (BU)	42
Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation (SUIO)	43
Pépité Provence - Entrepreneuriat étudiants	45
Service Universitaire des Langues (SUL)	45
Votre vie étudiante, sociale, citoyenne et culturelle	
1- Bureau de la vie étudiante-Mission handicap (BVE-MH)	50
2 - Les associations étudiantes	54
Les dispositifs d'aides sociales et financières	
3 - Le CROUS	57
Se loger	58
Se restaurer	60
4 - Votre santé - le Service universitaire de Santé étudiante	61
5- Votre santé - le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)	62
6 - Service respect - égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations	62
7 - Développement Durable et à la Responsabilité Sociétale (DDRS)	63
Covoiturage et Métropole Mobilité	64
8 - La culture à l'université	64
Pratiques, ensembles artistiques,...	66
Les espaces culturels sur les campus	67
Théâtre Antoine Vitez	68
Informations pratiques	
Plans	70
Consignes de sécurité Faculté ALLSH / Site Schuman	74
Numéros utiles	75

Campus Schuman
29 avenue Robert Schuman
13621 Aix-en-Provence Cedex 01
Tél. : 04 13 55 30 30

Campus Centre, site St. Charles
Turbulence et Espace Yves Mathieu
3 place Victor Hugo
13331 Marseille Cedex 03
Tél. : 04 13 55 07 03

Votre UFR



Mot du directeur

Chères étudiantes, chers étudiants,

Vous intégrez l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Arts, Lettres, Langues et Sciences humaines de l'université d'Aix Marseille (amU) ; soyez toutes et tous les bienvenus.e.s !

Forte de ses 15000 étudiant.e.s, de ses vingt-six départements d'enseignement, ancrée dans un réseau international déployé sur les cinq continents et un environnement méditerranéen, notre UFR vous propose pour les quatre années à venir de nouvelles formations, très diversifiées et ouvertes sur le monde. Comme chaque année, elle accueille plusieurs centaines d'étudiant.e.s de toutes les nationalités et en envoie autant en ambassadeur.rice.s, dans le cadre de mobilités internationales et des quelque 250 accords signés avec des universités du monde entier, mobilités dont vous pourrez aussi bénéficier au cours de vos études pour découvrir d'autres cultures universitaires, de nouveaux étudiant.e.s, d'autres horizons enfin.

Notre UFR est au service de ses étudiantes et de ses étudiants ; elle vous propose plusieurs dispositifs d'accueil pour faciliter votre entrée à l'Université et votre intégration au sein d'une nouvelle communauté. L'ensemble des acteurs universitaires (enseignants, enseignant.e.s chercheur.se.s, personnel administratif, élus, responsables associatifs) sont à votre disposition pour vous accueillir dans les meilleures conditions et contribuer à votre épanouissement dans votre cursus universitaire comme dans votre vie d'étudiant.e.

L'UFR ALLSH est un lieu de transmission de savoirs enrichis en permanence par les recherches conçues au sein de nos nombreux laboratoires de recherche qui contribuent au rayonnement de notre université. Elle est aussi un espace d'engagements citoyens et de rencontres fécondes pour la construction de projets individuels et collectifs permettant d'assurer la réussite de votre insertion professionnelle.

J'espère que ce guide vous aidera à mieux comprendre le fonctionnement de notre UFR, à faciliter votre rentrée et à saisir les nombreuses opportunités offertes. Vous y trouverez des informations sur le programme des journées de rentrée, l'ensemble des services de l'UFR : documentation, administration, espace numérique de travail, santé, activités culturelles et sportives, qui vous permettront de vous intégrer rapidement et d'entamer dès à présent votre cursus universitaire. À l'orée de cette première année universitaire, mon équipe et moi-même vous adressons nos vœux de réussite et vous souhaitons une excellente rentrée !

Guy Le Thiec, Professeur des Universités
Directeur de l'UFR Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines

Chiffres clés

15000 Étudiants

18 Mentions de licence générale (**55** Parcours)

3 Licences professionnelles

1 DEUST

43 Diplômes d'établissement (DU - DESU - CU)

41 Langues enseignées

18 Mentions de Master (**63** Parcours)

Préparations aux concours, CAPES/CAPET et agrégations

19 Diplômes en partenariat international

26 Départements

1 Maison de la Recherche

19 Unités de recherche

3 Fédérations hors Maison de la Recherche

3 Écoles doctorales (354 - 356) (355 MMSH)

1 Plateforme technologie H2C2

1 Institut Créativité et Innovations (INCIAM)

1 Théâtre Antoine Vitez

2 Hub culturels : le Cube et Turbulence

1 Centre de Formation et autoformation en Langues (CFAL)

1 Service de Formation À Distance (SFAD)

1 Salle de repos « Snoezelen»

1 Crèche

3 Campus : Aix-en-Provence, Marseille, Arles

ALLSH - amU

L'Unité de Formation et de Recherche des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH) est une composante d'Aix Marseille Université.

«Aix Marseille Université (amU) est une université de premier plan au cœur de la Méditerranée. Elle accueille 80 000 étudiants sur 5 campus aux standards internationaux. Nous sommes aujourd'hui une université de pointe. Un lieu de savoirs disciplinaires, mais également un lieu d'avancées cruciales pour notre société : santé, Intelligence Artificielle, biodiversité, environnement...De grandes innovations ont vu et verront le jour demain grâce aux partages des connaissances et à des synergies inédites. Résolus à soutenir l'entrepreneuriat, nous proposons des programmes de formations interdisciplinaires et des incubateurs d'entreprises parmi les plus performants. Université responsable et particulièrement engagée sur son territoire, elle se veut aussi un lieu d'échanges avec le monde.

Aix Marseille Université rend possible l'avenir.

Explorons-le pour faire société.»

Éric Berton

Président d'Aix Marseille Université



Histoire – Géographie – Sciences sociales

Étudiant, futur étudiant

Votre inscription, vos études

Lettres – Langues

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027

Licence - DEUST - DU - Licence professionnelle - Master 1 et 2

Approuvé par le Conseil d'UFR du 02 avril 2026 et par la CFVU du 07 mai 2026

Semestre 1 (12 semaines d'enseignement)												Semestre 2 (12 semaines d'enseignement)												2 ^e session											
septembre			octobre			novembre			décembre			janvier			février			mars			avril			mai			juin			juillet					
36	mar. 01		jeu. 01	3		mar. 01			49	mar. 01		ven. 01		lun. 01		lun. 01		jeu. 01	10		som. 01		mar. 01		jeu. 01										
	mer. 02		ven. 02			jeu. 02				mar. 02		dim. 02		mar. 02		mar. 02		ven. 02			dim. 02		mer. 02		ven. 02										
	jeu. 03		sam. 03			mer. 03			11	jeu. 03				mer. 03		mer. 03		sam. 03			lun. 03		jeu. 03		dim. 03										
	ven. 04		dim. 04			ven. 04				jeu. 04		lun. 04		jeu. 04		jeu. 04		dim. 04			mar. 04		ven. 04		dim. 04										
37	sam. 05		lun. 05			dim. 05				mar. 05		mar. 05		ven. 05		ven. 05		lun. 05			mer. 05		sam. 05		dim. 05										
	dim. 06		mar. 06			sam. 06				jeu. 06		mer. 06		sam. 06		sam. 06		mar. 06			jeu. 06		dim. 06												
	lun. 07		mer. 07			lun. 07				jeu. 07		jeu. 07		dim. 07		dim. 07		mer. 07			ven. 07		lun. 07		lun. 07										
	mar. 08		jeu. 08			mar. 08			50	mer. 08		ven. 08		lun. 08		lun. 08		jeu. 08			som. 08		mar. 08		mar. 08										
38	mer. 09		ven. 09			mer. 09				lun. 09		sam. 09		mer. 09		mer. 09		ven. 09			dim. 09		mer. 09		mer. 09										
	jeu. 10		sam. 10			jeu. 10			12	jeu. 10		dim. 10		mer. 10		mer. 10		sam. 10			lun. 10		jeu. 10		jeu. 10										
	ven. 11		dim. 11			ven. 11				jeu. 11		lun. 11		jeu. 11		jeu. 11		dim. 11			mar. 11		ven. 11		ven. 11										
	sam. 12		lun. 12			sam. 12				mar. 12		mar. 12		ven. 12		ven. 12		lun. 12			mer. 12		sam. 12		sam. 12										
39	dim. 13		mar. 13			dim. 13				jeu. 13		jeu. 13		dim. 14		dim. 14		mar. 13			jeu. 13		dim. 13		dim. 13										
	lun. 14		jeu. 14			lun. 14				ven. 14		ven. 14		lun. 15		lun. 15		mer. 14			ven. 14		lun. 14		lun. 14										
	mar. 15		ven. 15			mar. 15			51	mer. 15		sam. 15		mar. 16		mar. 16		jeu. 15			sam. 15		mar. 15		mar. 15										
	jeu. 16		dim. 16			jeu. 16				ven. 16		ven. 16		mer. 17		mer. 17		ven. 16			dim. 16		mer. 16		mer. 16										
40	mer. 17		mar. 17			mer. 17				jeu. 17		dim. 17		jeu. 18		jeu. 18		sam. 17			lun. 17		jeu. 17		jeu. 17										
	jeu. 18		jeu. 18			ven. 18				ven. 18		lun. 18		jeu. 18		jeu. 18		dim. 18			mar. 18		ven. 18		ven. 18										
	sam. 19		ven. 19			sam. 19				dim. 19		mer. 19		ven. 19		ven. 19		lun. 19			mer. 19		sam. 19		sam. 19										
	dim. 20		mar. 20			dim. 20				mer. 20		mer. 20		sam. 20		sam. 20		mar. 20			jeu. 20		dim. 20		dim. 20										
41	lun. 21		mer. 21			lun. 21				jeu. 21		jeu. 21		dim. 21		dim. 21		mer. 21			ven. 21		lun. 21		lun. 21										
	mar. 22		jeu. 22			mar. 22				ven. 22		ven. 22		lun. 22		lun. 22		mer. 22			jeu. 22		mar. 22		mar. 22										
	mer. 23		ven. 23			mer. 23			52	jeu. 23		sam. 23		mar. 23		mar. 23		ven. 23			dim. 23		mer. 23		mer. 23										
	jeu. 24		sam. 24			jeu. 24				dim. 24		dim. 24		mer. 24		mer. 24		sam. 24			lun. 24		jeu. 24		jeu. 24										
42	ven. 25		dim. 25			ven. 25				lun. 25		mer. 25		jeu. 25		jeu. 25		ven. 25			mar. 25		ven. 25		ven. 25										
	sam. 26		lun. 26			sam. 26				mar. 26		mer. 26		ven. 26		ven. 26		dim. 25			lun. 26		mer. 26		sam. 26										
	dim. 27		mar. 27			dim. 27				jeu. 27		jeu. 27		sam. 27		sam. 27		lun. 27			mer. 27		jeu. 27		sam. 27										
	lun. 28		jeu. 28			lun. 28				mer. 28		mer. 28		dim. 28		dim. 28		mer. 28			ven. 28		dim. 28		dim. 28										
43	mar. 29		ven. 29			mar. 29				jeu. 29		ven. 29		lun. 29		lun. 29		mer. 29			sam. 29		mar. 29		mar. 29										
	mer. 30		dim. 30			mer. 30			53	jeu. 30		ven. 30		dim. 30		dim. 30		jeu. 30			dim. 30		mer. 30		mer. 30										
	jeu. 31		mar. 31			jeu. 31				dim. 31		dim. 31		mer. 31		mer. 31		ven. 30			lun. 31		dim. 31		dim. 31										
	dim. 31		jeu. 31			dim. 31				mer. 31		mer. 31		lun. 31		lun. 31		dim. 31			dim. 31		mer. 31		mer. 31										

Journées de pré-rentree

enseignements

examens session 1

examens des M1-M2 en session unique

examens session 2

révisions, colles, rattrapages éventuels

jurys et publication des résultats

congés

jours fériés et vacances scolaires

académie d'Aix-Marseille (zone B)

Remarques :

Les dates de publication des résultats sont données à titre indicatif et seront communiquées aux étudiants avant chaque session d'examens

Pour tous les Masters 2 : publications des résultats au fil de l'eau, à compter de juillet 2027

2- Inscriptions administratives (IA)

ÉTAPE 1 : Contribution vie étudiante et campus

Avant de vous inscrire vous devez vous acquitter de la contribution « vie étudiante et campus » (CVEC) d'un montant de 105 €, auprès des CROUS à l'adresse suivante : <https://messervices.etudiant.gouv.fr>. Elle concerne l'ensemble des étudiants inscrits en formation initiale (et en apprentissage). Pour ne pas vous tromper selon votre situation, savoir quelle démarche effectuer, connectez-vous à : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/cvec-une-demarche-de-rentree-incontournable-955>

Téléchargez votre attestation d'acquiescement ou d'exonération de la CVEC depuis la plateforme :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/> pour effectuer votre inscription administrative à l'université.

La CVEC est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention »

ÉTAPE 2 : Inscription ou réinscription administrative en respectant le calendrier

Donne accès à l'université et nécessite le paiement des droits d'inscription.

L'inscription se fait en ligne via le site de l'UFR ALLSH : <https://allsh.univ-amu.fr>.

Vous devez fournir toutes les pièces justificatives sur l'ENT universitaire (Espace Numérique de Travail). Sans dépôt complet des pièces et paiement, vous ne pourrez obtenir votre certificat de scolarité.

Étudiants via "Études en France" : l'inscription dépend de l'accord de visa, un mail vous précisera la procédure.

Réinscription : également en ligne, avec vérification par la scolarité avant délivrance du certificat.

En résumé :

Payez la CVEC (si vous n'êtes pas exonéré) et téléchargez l'attestation d'acquiescement ou d'exonération.

Inscrivez-vous ou réinscrivez-vous en ligne selon votre profil, en fournissant tous les justificatifs requis.

3 - Inscription pédagogique, inscription dans les groupes de TD - Construire son emploi du temps

Vous devez réaliser en ligne votre inscription pédagogique (IP), votre inscription dans les groupes de TD et construire votre emploi du temps.

L'inscription pédagogique vaut : 1/ aux enseignements et aux groupes de Travaux Di-

rigés (TD) et aux Cours Magistraux (CM) ; 2/ aux examens.

Il s'agit de l'inscription aux enseignements et aux examens. **Elle est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens.** Vous prenez connaissance des UE que vous devez suivre pendant le semestre sur votre fiche pédagogique. Toutes les UE mentionnées sur la fiche pédagogique sont obligatoires. Certaines sont « à choix ».

Toutes les informations et dates des inscriptions pédagogiques : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/candidature-inscription/inscription/inscription-pedagogique>

Attention, pour faire votre IP, il faut d'abord :

- avoir téléchargé votre fiche pédagogique
- avoir consulté les emplois du temps.

En cas de problème, consultez votre directeur des études ou les tuteurs étudiants. Le site de la Scolarité indique les modalités pour chacune des filières.

Inscrivez-vous le plus tôt possible, c'est la garantie emploi du temps optimisé dedans et hors de la faculté !

Prévoyez plusieurs emplois du temps afin d'avoir une solution de secours si un des groupes que vous avez choisis est complet !

Vos inscriptions pédagogiques ont lieu depuis le 1er septembre. Elles se déroulent en 2 temps :

- phase A (UE disciplinaires),
- phase B (options et LANSAD).

Respectez les dates limites !

Les étudiants du SFAD suivent une procédure particulière indiquée sur : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/service-formation-distance-sfad>

4 - Les examens

Ils sont organisés par le bureau des examens du service de la Scolarité conformément au calendrier universitaire voté par le conseil de l'UFR et la CFVU (Commission de la Formation et de la Vie Universitaire). Retrouvez la charte des examens d'Aix-Marseille Université sur :

<https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/scolarite/examens>

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) sont disponibles sur : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/scolarite/examens/modalites-controle-connaissances-competences-m3c> ainsi que sur celles de chaque formation.

Élaboration et publication des résultats

Les résultats des examens sont mis en ligne sur l'Environnement Numérique de Travail (ENT) de l'étudiant après tenue des jury. (Cf. charte des examens)

5 - Faire un stage

Les étudiants peuvent être amenés à effectuer un ou plusieurs stages durant leur cursus universitaire (de la première année de licence à la dernière année de Master). Pour chaque stage, les étudiants devront établir une convention de stage **via l'application AMUStage, accessible depuis l'ENT**. Les délais de traitement peuvent être importants, aussi il est fortement conseillé aux étudiants d'anticiper leurs démarches de recherche de stage et d'établir leur convention de stage le plus tôt possible. **Attention : aucun départ en stage ne peut se faire sans une convention dûment renseignée et signée par l'ensemble des parties, et aucune convention ne sera signée par l'université si le stage a déjà débuté.**

Retrouvez la procédure, la liste des pièces justificatives à fournir et toutes les informations nécessaires sur le guide des stages :

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/scolarité/stages>

Contact : M. Romain Luque - romain.luque@univ-amu.fr

6 - La césure : une parenthèse enrichissante dans votre parcours

La césure est une période qui vous permet en tant qu'étudiant inscrit dans l'enseignement supérieur de suspendre temporairement vos études afin de mener à bien un projet personnel ou professionnel. Elle peut se vivre de manière autonome ou dans le cadre d'un organisme partenaire.

Pendant cette période, l'étudiant reste administrativement inscrit dans son établissement. Une convention formelle encadre la césure, garantissant un accompagnement adapté, la continuité du parcours académique et la réintégration dans la formation à l'issue de cette parenthèse.

Ce dispositif, accordé sur demande et sous réserve de l'approbation de l'établissement d'inscription, ouvre la possibilité de :

- développer des compétences nouvelles dans un contexte professionnel,
- s'engager dans des activités associatives, culturelles ou solidaires,
- vivre une expérience internationale ou construire un projet personnel ambitieux.

À noter : le dispositif s'adresse exclusivement aux étudiants en formation initiale. Il n'est pas ouvert aux bénéficiaires de la formation continue, aux apprentis, ni aux étudiants en situation de redoublement, ni aux étudiants en P.A.S.S (Parcours d'Accès Spéci-

fique Santé) ou en préparation aux concours, ni encore en M2.

Pour être inscrit définitivement en césure, il faut avoir :

- Pour les L1, L2 et M1 : validé son année en cours.
- Pour les L3 ou candidature e-candidat : validé son année en cours et avoir un avis favorable Mon Master.

Le dépôt des candidatures se fait en ligne uniquement via l'application E-candidat dans le respect des dates de campagnes. Retrouvez la procédure, la liste des pièces justificatives à fournir et toutes les informations nécessaires à l'adresse suivante : <https://www.univ-amu.fr/fr/cesure>

Contact : M. Rémy Grange - allsh-scol-cesure@univ-amu.fr

7 - Les dispositifs d'accompagnement

Participez à des ateliers d'approfondissement des pratiques de la langue française Bonus « Approfondissement des connaissances » :

- Atelier d'écriture
- Atelier d'éloquence et de prise de parole
- Atelier de maîtrise de la langue française
- Atelier de compréhension de textes

Pour qui ?

- Étudiants de Licence 1 de toute filière qui auraient besoin de consolider leurs compétences en français écrit/oral, afin de répondre aux exigences universitaires ;
- ces ateliers, sont également ouverts à tout étudiant de Licence 2 et 3 qui en fera la demande (dans la limite des places disponibles et en auditeurs libres).
- ces ateliers sont principalement conçus pour un public qui vient d'obtenir son diplôme de baccalauréat en France et qui a besoin de renforcer ses compétences et connaissances en langue française lors de son entrée universitaire.

Les étudiants internationaux peuvent bénéficier d'autres dispositifs vers lesquels ils sont encouragés à aller :

- les enseignements de langue et culture française pour étudiants internationaux : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/sul-presentation-missions>
- le SUL (Service Universitaire des Langues) : <https://www.univ-amu.fr/fr/public/sufle-service-universitaire-de-francais-langue-etrangere>

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions aux ateliers se font à partir du formulaire de candidature en ligne disponible sur la page des bonus (<https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/options-bonus#-tab-9657>).

Besoin d'aide

Les enseignants de Méthodologie du Travail Universitaire (MTU) et les directeurs des Études (sur rendez-vous) pourront conseiller les étudiants qui ne sauraient pas déterminer s'ils ont le profil pour bénéficier du dispositif d'accompagnement. Ils pourront également recommander une inscription à ceux qui en auraient besoin, sans avoir fait les démarches pour s'inscrire.

Quel volume horaire ? quelle évaluation ?

- 1^{er} semestre : 20 heures soit 2 heures sur 10 semaines
- 2nd semestre : 14 heures soit 2 heures sur 7 semaines
- La participation assidue aux ateliers et une évaluation écrite et/ou orale donnent lieu à un bonus (<https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/options-bonus#tab-9657>)

Contact : Mme Sandrine Caddeo - sandrine.caddeo@univ-amu.fr

8 - Le tutorat

Le tutorat a pour objectif de favoriser l'intégration des étudiants à l'université, ainsi que leur réussite en licence. Les tuteurs ont pour but de vous aider à acquérir les méthodes de travail et de vous suivre dans vos progrès.

L'étudiant tuteur est à votre écoute : il s'agit d'une aide personnalisée, au cours des deux semestres, qui vous permet de vous adapter aux exigences de l'université ou simplement d'améliorer des résultats insuffisants.

• Tutorat d'accueil et d'accompagnement :

Lors des journées de rentrée, des étudiants tuteurs vous aident à vous familiariser avec votre nouvel environnement, à en comprendre les règles.

Ils sont à votre disposition, à l'écoute de vos difficultés, pour vous aider à la résolution de problèmes administratifs, l'organisation de votre temps, votre cursus en général, vous orienter vers les personnes ou les services ressources qui pourront vous aider sur des points précis (directeurs d'études, secrétariats, services sociaux, services d'aide médicale ou psychologique).

• Tutorat méthodologique ou disciplinaire :

Des étudiants de master ou de licence vous apportent un soutien si vous rencontrez des difficultés. Ce tutorat est réalisé en petits groupes et porte essentiellement sur la compréhension des cours magistraux et sur l'acquisition de méthodes de travail. Les tuteurs n'ont pas pour mission de remplacer les enseignants, ni de prendre en charge vos travaux, mais de repérer vos difficultés et vous aider à les surmonter.

L'inscription au tutorat est gratuite et libre et ne fait l'objet d'aucune évaluation ou notation.

Si vous souhaitez candidater comme tuteur pour l'année universitaire, il faut être inscrit en licence 2, licence 3, master ou doctorat et postuler lorsque les offres d'emploi sont publiées sur le site amU et de la Faculté ALLSH (Juin). → <https://carriere.univ-amu.fr/>

FAQ



Qu'est-ce qu'une option ?

Certaines sont des Unités d'enseignements (UE) fondamentales communes à toute la formation, d'autres sont des options à choisir parmi une liste d'enseignements. Les UE s'organisent en cours magistral (CM) et/ou en travaux dirigés (TD)

Plus d'informations sur : https://allsh.univ-amu.fr/scolarite_Mcc_options

Qu'est-ce qu'une UE hors discipline ?

- Ce sont des enseignements obligatoires menant à d'autres mentions de diplôme. Elles vous donnent la possibilité de vous réorienter en fin de premier semestre ou de première année. Cela concerne les licences 1 de toutes les mentions sauf LEA et Psychologie.

- Selon les filières, vous avez une UE d'ouverture obligatoire à choisir par semestre en première année.

- **Vous devez vous conformer aux indications de choix mentionnées sur la fiche pédagogique.**

Qu'est-ce qu'une option de langue vivante (LANSAD) ?

- Chaque semestre impose un choix de langue vivante (LANSAD : LANGue pour Spécialistes d'une Autre Discipline) afin d'acquérir ou de maintenir un niveau en langue étrangère.

- Ces options concernent tous les niveaux de licence (sauf Psychologie et LEA et musicologie) et sont obligatoires à chaque semestre de licence.

- **Avant de choisir votre langue vivante et le niveau adéquat, lisez attentivement le mode d'emploi des LVE (cf. liste des options libres et langues vivantes sur : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/lansad>)**

Qu'est-ce qu'un bonus ?

- Le système des « bonus » vous permet de valoriser une ou deux activités facultatives grâce à des points supplémentaires sur la moyenne semestrielle.

- Ils concernent tous les niveaux de licence et les Master 1 (le cadrage amU ne prévoit pas de bonus en Master 2).

- Le bonus prend en compte les activités sportives, culturelles, les activités d'engagement étudiant (vie associative, vie institutionnelle, accompagnement handicap, etc...), les approfondissements de connaissances (UE pluridisciplinaires, UE de langues, etc...), ainsi que les activités de créativité et d'entrepreneuriat.

Retrouvez la liste précise de ces activités consultable à la page :

<https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/options-bonus#tab-9657>

Référent administratif Bonus : M. Samba Diop : samba.diop@univ-amu.fr

Comment s'inscrire aux Travaux Dirigés (TD) ?

Lorsque vous effectuerez l'inscription pédagogique (obligatoire), vous choisirez les groupes de TD dans lesquels vous souhaitez vous inscrire pour les enseignements à suivre (obligatoires ou à choix).

Comment élaborer votre emploi du temps ?

Vous pouvez consulter les emplois du temps sur :

→ <https://amubox.univ-amu.fr/s/x5K7i62W5nYtym3> mais également sur instamu et ADE.

Où trouver le calendrier des examens ?

Les périodes d'examens sont indiquées sur le calendrier universitaire. Celui-ci est publié en ligne, sur le site de l'UFR ALLSH, dès le mois de juillet. Chaque étudiant doit prévoir d'être disponible pendant les périodes d'examens terminaux.

Qu'est-ce que le Régime Spécial d'Études (RSE) ?

Si vous ne pouvez pas vous consacrer à temps plein à la poursuite de vos études, vous pouvez bénéficier d'un Régime Spécial d'Études (CFVU du 10 janvier 2019) pour préparer votre diplôme et bénéficier des aménagements de droits suivants :

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/scolarite/amenagement-etudes>

Vous pouvez également obtenir les aménagements particuliers suivants qui sont accordés par la composante à la demande de l'étudiant : Dispense du contrôle continu obligatoire et inscription au régime terminal (dérogation pour examen final).

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/scolarite/amenagement-etudes/regime-special-detudes-rse-derogation-examen-final>

ATTENTION : Cette demande est soumise à l'approbation du directeur des études de la filière puisque toutes les UE d'un cursus ne sont pas obligatoirement disponibles en régime dérogatoire.

Mode d'emploi : Veuillez remettre un dossier complet à votre bureau d'inscription à la Scolarité via télédemande **avant le 25 septembre 2026** : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/scolarite/amenagement-etudes/regime-special-detudes-rse-derogation-examen-final#section-9144>

Je rencontre un problème de paiement, qui contacter ?

Pour tout problème de paiement, **venez** au service de la Scolarité.

J'ai des questions concernant ma bourse, qui contacter ?

Contactez le CROUS : <https://www.crous-aix-marseille.fr/crous/contacter-votre->

crous/ → <https://www.crous-aix-marseille.fr/>

J'ai des questions concernant ma carte d'étudiant.

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/scolarite/demarches-administratives/retrait-de-carte-etudiante>

Comment préparer une certification ?

La certification informatique et numérique PIX est préparée dans le cadre des UE obligatoires Orientation Projet Numérique en 2^e année de licence. Pour les étudiants de 3^e année de licence, d'autres informations pourront vous être données à la rentrée par vos DETU.

Contact : CILSH ALLSH

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/centre-informatique-lettres-sciences-humaines-cilsh>

Comment se réorienter ?

Vous avez la possibilité de demander une réorientation en fin du 1^{er} semestre de licence 1, sur accord de la commission pédagogique et sous réserve de places disponibles.

- La demande de réorientation se fait par télédemande. Plus d'informations : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/scolarite/demarches-administratives/reorientation>
- Vous pouvez vous réorienter via parcoursup, selon le calendrier défini. Contact : allsh-parcoursup-contact@univ-amu.fr pour bénéficier d'un accompagnement.

Étudiant international



1 - En programme d'échange

<https://allsh.univ-amu.fr/fr/international>

RELATIONS INTERNATIONALES

L'ouverture sur le monde est au cœur de la culture humaniste de la Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines d'Aix Marseille Université. Elle fait partie intégrante de nos formations et de notre recherche dans toutes les disciplines qui sont représentées au sein de la composante.

Notre secteur a une longue tradition de coopération internationale : les premiers accords Erasmus y ont été signés il y a plus de 40 ans. C'est dans nos disciplines que l'on trouve les partenariats bilatéraux en Europe et dans le monde qui comptent parmi les plus anciens, les plus actifs et les plus solides d'Aix-Marseille Université.

Forte de cette tradition, la Faculté ALLSH encourage et soutient le développement de la collaboration internationale dans le cadre de la stratégie de l'établissement, mais aussi les initiatives propres à notre domaine. Ces actions multiples ont pour but d'encourager la mobilité étudiante et celle des personnels, et de promouvoir la collaboration pédagogique et scientifique à l'échelle internationale. Nos nombreux diplômes en partenariat international et cursus d'études intégrées favorisent l'internationalisation de nos formations. Nous encourageons et soutenons la participation à de prestigieux réseaux internationaux par le biais du financement de projets d'amorce qui favorisent la collaboration scientifique internationale sur des projets de recherche.

La dimension internationale de la Faculté ne se limite pas à la collaboration sur programme. La composante ALLSH accueille de nombreux étudiants internationaux (près de 400), qui rejoignent nos formations. L'accueil et l'accompagnement de ces étudiants nous tiennent particulièrement à cœur. Nous développons un programme de parrainage qui leur est largement ouvert, afin de favoriser leur intégration et le partage de la richesse qu'ils apportent à notre communauté universitaire.

Vice-doyenne chargée des relations internationales : Mme Valérie André.

Direction des Relations Internationales (DRI) de campus Aix – ALLSH

Responsable : Mme Ciara Chailloux - ciara.chailloux@univ-amu.fr

Bureau C102

Bureau C101 :

• Étudiants Européens entrants + Royaume Uni :

Mme Virginie Novaro - Tél. : 04 13 94 97 44 - virginie.novaro@univ-amu.fr

Mme Véronique Soler - Tél. : 04 12 23 24 85 - veronique.soler@univ-amu.fr

• Étudiants sortants vers Europe :

Mme Sophie Bertin - Tél. : 04 13 93 16 79 - sophie.bertin@univ-amu.fr

M. David Laurent - Tél. : 04 13 94 97 80 - david.laurent@univ-amu.fr

• **Étudiants sortants et entrants Hors Europe :**

Mme Cynthia Polliart - Tél. : 04 13 94 96 29 - cynthia.polliart@univ-amu.fr

Bureau des Relations Internationales de l'UFR ALLSH

Mme Jessica Tarakdjian - Tél. : 04 13 94 97 42 - jessica.tarakdjian@univ-amu.fr
Bureau C122

2/ Hors programme d'échange

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/international/venir-faculte-allsh/venir-hors-programme-echange>

Parmi les aides à la mobilité : Bourse d'aide à la mobilité étudiante de l'Initiative d'excellence (AMidex)

AMidex coordonne un dispositif « Bourses d'aide à la mobilité entrante et sortante » pour les formations lauréates de l'initiative d'excellence. Ces bourses sont destinées à favoriser la mobilité à l'international des étudiants d'Aix-Marseille et l'accueil d'étudiants internationaux à Aix-Marseille. Elles concernent les périodes de stage ou d'études de 2 mois minimum organisées dans le cadre des formations soutenues par la Fondation Amidex. Le responsable de votre formation vous indiquera si celle-ci est éligible pour ces bourses, et vous aidera à être candidat à ces bourses.

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/bourses-daide-mobilite-entrante-sortante-amidex>

Étudiant en reprise d'études



Si vous avez interrompu vos études depuis plus de 365 jours, prenez contact avec le bureau de la formation continue allsh-fc@univ-amu.fr, avant de procéder à votre inscription administrative.

La Formation continue

La formation professionnelle continue est un élément majeur de la formation tout au long de la vie. Elle permet d'acquérir de nouvelles compétences durant sa vie active pour le retour ou le maintien dans l'emploi et pour sécuriser ou optimiser les parcours professionnels. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi comme aux salariés, aux jeunes comme aux adultes à travers divers dispositifs.

- **ACCUEILLIR ET INFORMER** sur les formations diplômantes et qualifiantes proposées par l'UFR ALLSH et sur les différents dispositifs d'accès à la formation continue.
- **CONSEILLER ET ORIENTER** en fonction du parcours individuel et du projet personnel ou professionnel du candidat.
- **AIDER** à la recherche de financements et au montage des dossiers.
- **ACCOMPAGNER** tout au long du cursus de formation.
- **GÉRER** les dossiers relevant des dispositifs d'alternance (contrats de professionnalisation).
- **PROPOSER ET METTRE EN ŒUVRE** les dispositifs de validation des acquis.
- **ÊTRE A L'ÉCOUTE** des entreprises et des partenaires institutionnels en matière de formation pour élaborer avec eux des actions qui répondent spécifiquement à leurs besoins.

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/formation-continue>

Contacts :

Responsable développement formation continue et alternance ALLSH :

Adjointe : Mme Emilie Cortial - Tél. : 04 13 94 97 99

Gestionnaires : Mme Juliette Dumont et Mme Mathilde Pacholczyk
allsh-fc@univ-amu.fr

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/formation-continue>

Faculté ALLSH - Aix-Marseille Université - Formation Continue ALLSH

Bureau C209 - 2^e étage Bâtiment Egger - 29 av. Robert Schuman

13621 Aix-en-Provence Cedex 01

Ouvert du lundi au vendredi : de 9h. à 12h.45 et de 13h.45 à 16h.15.

Étudiant en alternance



Choisissez l'alternance avec l'UFR ALLSH

L'UFR ALLSH offre des formations en alternance depuis plus de 20 ans. Ces formations mêlent théorie et pratique et bénéficient d'un fort taux d'insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du diplôme quel que soit le niveau d'études et le domaine de spécialité. Deux types de contrats sont proposés en fonction de la formation choisie : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation.

→ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/n11240>

Véritable lien entre les études et le monde socio-économique

L'alternance fonctionne selon un principe clair : le partage de son temps entre formation et entreprise privée ou publique (pour cette dernière uniquement en contrat d'apprentissage), ou autre organisation. L'alternant est sous statut de salarié et bénéficie d'un contrat de travail. Au sein de l'UFR ALLSH l'alternance s'adresse aux étudiants du bac +3 au bac +5.

Boostez votre insertion professionnelle avec l'alternance

Le côté professionnalisant de l'alternance permet de travailler sur des projets réels tout en continuant à se former et ainsi d'être opérationnel dès la fin de ses études sans oublier les nombreux contacts noués au cours de l'alternance.

Entrez dans la vie d'un salarié

Relations de bureau, rapports hiérarchiques, horaires à respecter, consignes à transmettre ou à recevoir : autant de savoir-être et de savoir-faire qui pourront être acquis grâce à une expérience en alternance. Suivre une formation en alternance c'est apprendre à s'organiser, prendre l'habitude de rythmes soutenus mais aussi à gérer son temps, son autonomie et le travail en équipe.

Contacts :

Responsable du Bureau de la Formation Professionnelle :

Mme Christiane Mirtillo 04 13 94 44 72

Gestionnaires administratives :

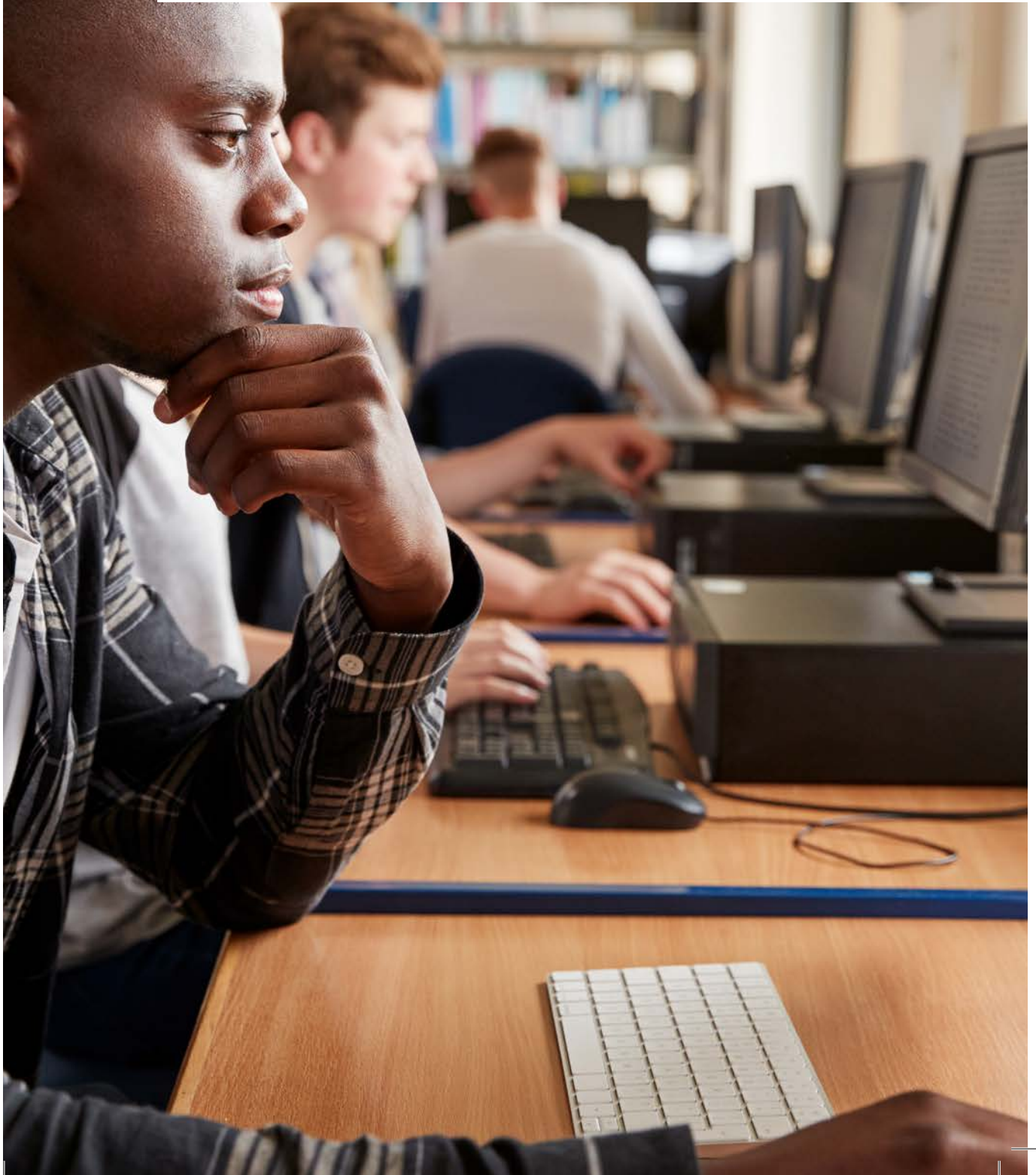
Mme Géraldine Evrard : 04 13 94 44 73 - Mme Magali Fernandez : 04 13 94 44 80 - Mme Marie Zozor : 04 12 23 24 93 - allsh-bfp@univ-amu.fr

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/formation-alternance>

Faculté ALLSH - Aix-Marseille Université - BFP

Bureaux C 207 / C 210 - 2^e étage Bâtiment Egger - 29 av. Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence Cedex 01

Étudiant à distance



1 - Service de la formation à distance (SFAD)

Le Service de la Formation à Distance (SFAD) est chargé d'organiser les formations à distance en Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines d'Aix Marseille Université (amU).

Un diplôme supérieur (Licence ou Master) obtenu à distance a la même reconnaissance institutionnelle que celui obtenu en présentiel.

Au SFAD chaque année plus de 1000 étudiants suivent des formations universitaires à distance (Licences 1, 2, 3, Masters 1, 2).

Vous êtes :

Étudiants éloignés d'un site universitaire ou domiciliés à l'étranger,

Sportifs et artistes de haut niveau,

Étudiants inscrits en Campus connecté,

Personnes en situation de handicap,

Salariés, demandeurs d'emploi (contacter la Formation Continue),

Personnes privées de liberté,

Étudiants en double cursus,

Toute autre personne qui se trouve en situation de préférer ou devoir choisir la formation à distance.

Les cours du SFAD sont payants (360 € l'année complète de licence), en plus des droits d'inscription administrative à l'université.

Les examens se déroulent sur place à Aix en Provence à chaque fin de semestre.

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/service-formation-distance-sfad>

SFAD : 29 av. Robert Schuman - 13621 – Aix-en-Provence Cedex 01

Secrétariat : Bâtiment Egger - 2^e étage – Bureau C229 Permanence en visioconférence (zoom) : du lundi au vendredi de 09h. à 12h. et 14h. à 16h.

allsh-sfad@univ-amu.fr

Dans toute correspondance avec le service, mentionnez :

- nom, prénom, numéro de téléphone (votre numéro d'étudiant si vous en avez un).
- votre discipline et votre semestre d'études.
- l'objet de votre demande.

Modalités d'inscription :

Pour s'inscrire, la procédure est identique à celle demandée pour une formation en présentiel. Pour une entrée en L1, il faut déposer sa candidature sur la plateforme Parcoursup. Pour faire valoir une formation antérieure et intégrer la formation en L2 ou bien dans les niveaux supérieurs, il faut déposer un dossier sur la plateforme E-candidat (ouverture mi-avril). En plus de l'inscription administrative à l'université, les frais d'inscription au SFAD, comme indiqué sont de 360 euros l'année complète.

2 - L'offre de formation enseignée à distance**Les Licences**

Le service de la formation à distance propose les licences suivantes :

- Licences 1 à 3 en LLCER anglais
- Licences 1 à 3 en LLCER italien
- Licences 1 à 3 en Histoire
- Licences 1 à 3 en Lettres modernes
- Licences 1 à 3 en Philosophie

La première et la deuxième année de licence en psychologie :

- Licences 1 & 2 psychologie - la 3^e année de Licence n'est pas proposée à distance.

La licence professionnelle

Licence professionnelle Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles (MMAC)

Les Masters

Le service de la formation à distance propose les masters suivants :

- Master Études culturelles du monde anglophone
- Master Philosophie « Histoire de la philosophie, métaphysique »

Autres formations à distance hors SFAD

- Master Lettres, parcours-type Eco-poétique et création
- Master 2 professionnel Sciences de l'Éducation et de la Formation « Responsable de formation et intervenant en organisation »
- Master 2 Didactique du Français Langue Étrangère et Seconde (FLE/S) : approches critiques et innovations pédagogiques
- Master 2 Coopération linguistique et éducative.

3 - Campus connectés

Les Campus Connectés sont des lieux labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, où vous pouvez étudier à distance, avec un tutorat, dans des formations proposées par le Service de la Formation à Distance (SFAD) de l'UFR ALLSH. Situés dans des villes éloignées des grands centres universitaires, ils permettent de suivre des études supérieures à distance, dans des lieux collectifs et conviviaux.

Les campus connectés proposent :

- Des espaces dédiés, aménagés, équipés et connectés avec un espace de convivialité.
- Un éventail de formations accessibles entièrement ou partiellement à distance.
- Un coach pour vous accompagner individuellement, animer le groupe d'étudiants et faciliter votre réussite.
- L'opportunité de faire des études supérieures sans subir les barrières de l'éloignement, du coût ou d'autres contraintes qui parfois pèsent sur l'ambition initiale.

→ www.etudiant.gouv.fr/fr/les-campus-connectes-1075



La Recherche



La recherche à ALLSH - explorer pour faire société

La recherche en ALLSH est très dynamique et internationalement reconnue. Elle s'appuie sur 15 laboratoires : 9 unités de recherche (UR), 6 unités mixtes de recherche (UMR) et 2 unités mixtes de service (UMS), dont le CLEO et la Maison Asie-Pacifique.

L'activité scientifique de notre UFR couvre un champ disciplinaire particulièrement riche et vaste, dans les domaines des Arts, des Lettres, des Langues et Sciences Humaines, qui sont très attractifs et sont une voie de poursuite d'études pour de nombreux étudiants et étudiantes.

N'hésitez pas à vous lancer dans une carrière scientifique, poursuivre en recherche !

Elle est portée en partie par la Maison de la Recherche dont les missions sont :

- de soutenir et de valoriser les activités de recherche menées par ses unités,
- d'accompagner les doctorantes et doctorants dans leur parcours (environ 250, rattachés à trois écoles doctorales : Langues, Lettres et Arts , ED 354 ; Cognition, Langage, Éducation, ED 356 ; Espaces, Cultures, Sociétés - ED 355 – localisée sur le site de la MMSH),
- de favoriser la diffusion et le rayonnement scientifique, notamment par l'appui à la programmation et au financement des manifestations scientifiques.

Avec ses 4500 m² dédiés à la recherche, la Maison de la Recherche (MR), située sur le campus Schuman, constitue une structure fédérative et le cœur scientifique de la Faculté.

Elle accueille :

- 10 des 15 unités de recherche,
- 300 m² d'espaces d'expérimentation (Neurolab, Sociallab, Babylab, Userlab, Studio d'enregistrement)
- un service administratif, financier et de valorisation,
- un service d'accompagnement aux manifestations scientifiques.

La MR dispose d'une plateforme technologique labellisée Aix-Marseille Université, dédiée à l'analyse instrumentée du comportement pour l'ergonomie et l'expérience utilisateur (Homme et humanités, corpus et comportements, H2C2).

Elle rassemble une communauté de 350 chercheuses et chercheurs et accueille une dizaine de post-doctorant·e·s.

Elle héberge également :

- **l'Institut Créativité et Innovations (InCIAM),**
- **deux des 3 écoles doctorales (ED 354 et 356),**
- **le bureau des études doctorales et HDR,**
- **ainsi que la maison d'édition Aix Marseille Université Éditions.**

→ <https://maisondelarecherche.univ-amu.fr/>

Vos services et ressources



1 - Les Directeurs des études

Le directeur des études du département ou de la filière (DETU) est l'interlocuteur privilégié des étudiants de licence. Il coordonne le travail pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs d'un département ou d'une filière, à ce titre : il peut vous aider dans votre orientation, dans vos choix d'options. Il fait office de médiateur entre l'étudiant et l'administration, mais aussi entre l'étudiant et les enseignants.

La direction des études fonctionne en équipe, avec les responsables de diplôme, les responsables d'année, de parcours-type et axes, les responsables d'UE (Unité d'Enseignement), les enseignants. Les DETU tiennent des permanences régulières, à des dates qui vous sont indiquées par les Bureaux d'Appui à la Pédagogie (BAP).

Vos DETU : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/departements>

2 - La Scolarité

Site d'Aix-en-Provence

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/scolarite>

Le service de la Scolarité, vous accueille tous les jours de 8h.45 à 12h.15 et de 13h.30 à 16h.30 et le vendredi de 8h.45 à 12h.15. Formulaire de contact : <https://tele-demandes.univ-amu.fr/fr>

Les missions de la Scolarité

- Inscription administrative
- Inscription pédagogique et inscription dans les groupes de TD
- Organisation des examens
- Gestion des stages
- Remise des diplômes

Pour tout renseignement sur vos études et toute démarche, veuillez-vous adresser au bureau de Scolarité de votre discipline.

Les Bureaux de la scolarité :

Bureau des Inscriptions et du Suivi de l'Étudiant (BISE)

Bureau des stages

Bureau des examens

Bureau de la Coordination des Activités Transverses de la Scolarité (BCATS)

Etudes en France, E Candidat, Mon Master, PARCOURSUP, CPGE, CPES, commission pédagogique,...

Site de Marseille - campus centre Saint Charles

Espace Yves Mathieu

Bâtiment 15, 3 Place Victor-Hugo, 13331 Marseille Cedex 03

Accueil tous les jours de 8h.15 à 18h.15

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/candidature-inscription/inscription/inscription-administrative>

Scolarité de la Licence Professionnelle

- Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles

Scolarité des Masters

- Cinéma et audiovisuel :
 - Écritures critiques, recherche et didactique de l'image
 - Écritures documentaires : recherche et création
- Acoustique et musicologie.
 - Musiques, Technologie et Humanités
- Sciences cognitives
 - Langage, communication et cerveau.
- Arts
 - Création numérique
 - Arts de la scène
- Médiation culturelle des arts : Med*Arts

Organigramme : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/services-administratifs>

Les Bureaux d'Appui à la Pédagogie (BAP)

BAP Lettres et arts (LA)

Bâtiment Egger – 2^e étage - 29 avenue Robert Schuman

Responsable administrative : Mme Catherine Bonnefond - bureau D204

Tél. : 04 13 93 16 61 / catherine.bonnefond@univ-amu.fr

Secrétaire administrative des départements Lettres et Arts :

Mme Sabrina Boumaza - Bureau D203

Tél. : 04 13 94 96 25 - sabrina.boumaza@univ-amu.fr

- Secteurs Arts plastiques/Théâtre/Cinéma :

Mme Catherine Bernard Berenger - 04 13 94 97 39

catherine.bernard-berenger@univ-amu.fr - bureau D201

Secteur Musique et Département de Lettres - Sciences du Langage

Alexandre Falini - Tél. : 04 13 94 97 40 alexandre.falini@univ-amu.fr

- Responsable technique et soutien pédagogique (Arts) :
M. David Béchu – Bureau : D208 - Tél. : 04 13 55 32 05 david.bechu@univ-amu.fr
- Responsable Vidéotheque/Sonothèque :
Mme Aïcha Boulghalegh aicha.boulghalegh@univ-amu.fr
Tél. : 04 13 55 32 07 - bureaux B216/ B214

Département des Arts Site de Marseille
– Espace Yves Mathieu
Bâtiment 15, Campus Centre Saint-Charles
3 Place Victor Hugo -13331 Marseille Cedex 03
Mme Agnès BOYER « Responsable Scolarité »
Tél. : 04 13 55 07 02 - agnes.boyer@univ-amu.fr
Contact : allsh-scol-stcharles@univ-amu.fr
Mme Marie Combelles - Tél. : 04 13 55 07 03 - marie.combelles@univ-amu.fr
→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/candidature-inscription/inscription/inscription-administrative>

Médiation Culturelle des arts - Bât 14- Turbulence, site Saint Charles - 3 place Victor Hugo - 13003 Marseille
Mme Samira Errait Tél. : 04 13 94 97 06 : samira.errait@univ-amu.fr
Coordinatrice formation à distance Médiation culturelle - Mme Catherine Anaya - Tél. : 04 13 94 97 05 - catherine.anaya@univ-amu.fr

BAP Langues

Bâtiment Egger – 2^e étage - 29 avenue Robert Schuman
Responsable administrative : Mme Monique Parseyan
Tél. : 04 13 94 96 98 - monique.parseyan@univ-amu.fr - bureau D212
Horaires : 8h. à 12h. et de 13h. à 17h.

Département d'Études Asiatiques (DEA) -Mme Khadija Garcia-Sabaly - khadija.garcia-sabaly@univ-amu.fr - bureau D213

Département du Monde Anglophone (DEMA) - M. Nathan Lozano – nathan.lozano@univ-amu.fr - bureau D215

Département d'Études Slaves (DES) - M. Nathan Lozano – nathan.lozano@univ-amu.fr - bureau D215

Département d'Études Italiennes (DEI) – Mme Viviani Fabienne – fabienne.viviani@univ-amu.fr

univ-amu.fr – bureau D216

Département de Français Langue Étrangère (FLE) Mme Viviani Fabienne – fabienne.viviani@univ-amu.fr – bureau D216

Département d'Études germaniques (DEG) - Mme Carine Toutfaire – carine.toutfaire@univ-amu.fr - bureau D213

Département des Langues Étrangères Appliquées (LEA) Mme Carine Toutfaire – carine.toutfaire@univ-amu.fr - bureau D213

Département de Linguistique Romane et Roumain (LIRROU) - Mme Carine Toutfaire – carine.toutfaire@univ-amu.fr - bureau D213

Département d'Études Portugaises et Luso Brésiliennes (DPLB))- Mme Madeleine Duhamel - madeleine.duhamel@univ-amu.fr - bureau D215

Département d'Études Hispaniques et Latino-Américaines (DEHLAM)- Mme Madeleine Duhamel - madeleine.duhamel@univ-amu.fr - bureau D215

Département d'Études Moyennes-orientales (DEMO) Mme Jocelyne Garcia jocelyne.garcia@univ-amu.fr

BAP Psychologie et Sciences de l'éducation (PSE)

Bâtiment Egger - 29 avenue Robert Schuman

- Licence Psychologie

allsh-bap-licence-psychologie@univ-amu.fr - bureau C203

- Licence & Master Sciences de l'éducation et Centre de formation des psychologues de l'éducation (CFPsyEN)

allsh-bap-sciences-education@univ-amu.fr

- Master psychologie

M. Gabriel Naujok et Mme Emma Legoff - bureau C205

allsh-bap-master-psychologie@univ-amu.fr

BAP Humanités, Sciences Historiques et Sociales / Géographie, Aménagement Environnement (HSHS / GAE)

Responsable administrative du BAP : Mme Carole Vitali

allsh-hshsgae-rad@univ-amu.fr - bureau C235

ANTHROPOLOGIE - SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ

Bureau C218 - Isabelle Ginoux

allsh-anthropologie-hshsgae-bap@univ-amu.fr

allsh-sciences-antiquite-hshsgae-bap@univ-amu.fr

GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT & SOCIOLOGIE

Bureau C233 - Mme Camille Thomas
allsh-geographie-hshsgae-bap@univ-amu.fr
allsh-sociologie-hshsgae-bap@univ-amu.fr

HISTOIRE & MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES (PT2 & 3)

Bureau C233 - Mme Agnès Tercinier
allsh-histoire-hshsgae-bap@univ-amu.fr

HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE & PHILOSOPHIE

Double Licence Histoire de l'Art / Droit
Bureau C233 - Mme Tatiana Vorozhtsova
allsh-dpt-haa-hshsgae-bap@univ-amu.fr
doublelicence-droit-histoire-art@univ-amu.fr
allsh-philosophie-hshsgae-bap@univ-amu.fr

SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ & PHILOSOPHIE

Bureau C220 - Mme Sandrine Cesari
allsh-sciences-antiquite-hshsgae-bap@univ-amu.fr
allsh-philosophie-hshsgae-bap@univ-amu.fr

Cartographe

Bureau C222 - M. Patrick Pentsch – patrick.pentsch@univ-amu.fr

Cartothécaire

Bureau B218 - Mme Véronique Bonfils – veronique.bonfils@univ-amu.fr

Site d'Arles

Licence Professionnelle Protection et Valorisation du Patrimoine Historique et culturel

Responsable pédagogique de la licence professionnelle : Mme Mireille Nys
Tél. : 04 90 49 35 10 - mireille.nys@univ-amu.fr

Services et outils d'amU (outils numériques d'amU et d'ALLSH)

L'université d'Aix Marseille met à disposition de tous ses étudiants des outils et services numériques pour la réussite de leur formation universitaire. Ces outils et services numériques sont accessibles par l'Environnement Numérique de Travail (ENT). Certains ont pour vocation de renforcer ou compléter les apprentissages en présentiel, par l'accès à des ressources et activités numériques, ou de proposer des enseignements entièrement à distance ; d'autres permettent à l'étudiant de s'organiser, communiquer ou de s'informer.

1 - Practicéa - accompagnement aux outils numériques pour les étudiants

À chaque rentrée de septembre, l'action Practicéa propose un module de présentation des outils et services numériques indispensables pour la réussite de votre cursus (comment activer son compte, retrouver son mot de passe, comment utiliser l'ENT et la plateforme de cours en ligne AMeTICE, quels sont les outils de communication et de classe virtuelle, etc.). **Ce module, à destination de tous les nouveaux étudiants d'amU, est accessible en autoformation à distance, et doit être suivi obligatoirement en début d'année universitaire.**

S'inscrire à la formation

- Allez sur la page Practicéa : <https://www.univ-amu.fr/fr/practicea>
- Choisissez le module « Practicéa » dédié aux étudiants ALLSH. **Attention, ce module est mis en ligne sur la plateforme AMeTICE à chaque rentrée universitaire (début septembre).**

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/vie-campus/vie-pratique/services-outils-amu>

2 - Espace Numérique de Travail (ENT)

L'ENT désigne le portail des services numériques mis à disposition des étudiants, enseignants et personnels de l'Université d'Aix Marseille. Après une authentification unique, l'ENT offre un ensemble de services intégrés et personnalisés. En tant qu'étudiant d'AMU, vous avez accès aux services numériques tels que votre messagerie, vos cours en ligne, votre emploi du temps, votre carnet de notes, Microsoft Office 365, l'accès à une aide en ligne et à l'assistance, le Wifi de l'Université...

Pour connaître l'étendue de vos services numériques AMU, consultez le **Catalogue des services numériques AMU** :

<https://dirnum.univ-amu.fr/fr/catalogue-services> et les services

Attention : ces services resteront actifs uniquement pendant la durée de vos études au sein d'AMU.

Première connection

Où trouver son identifiant et mot de passe ?

Lors de votre inscription administrative, la Scolarité vous a remis une attestation d'inscription. Ce document contient votre adresse mail universitaire au format `prenom.nom@etu.univ-amu.fr` et un mot de passe initial pour l'activation de votre compte.

Activez votre compte via <https://sesame.univ-amu.fr>.

Cette application vous permettra ultérieurement de modifier votre mot de passe ou le réinitialiser en cas de problème.

Procédure d'activation du compte

<https://allsh.univ-amu.fr/fr/vie-campus/vie-pratique/services-outils-amu>

1 - Se munir de l'attestation d'inscription délivrée par la Scolarité lors de l'inscription administrative.

2 - Allez sur la page <https://sesame.univ-amu.fr>

3- Cliquez sur « connectez-vous »

4 - Entrez l'identifiant et le mot de passe initial (INE) en utilisant uniquement des chiffres et des lettres minuscules.

5 - Cliquez sur « SE CONNECTER »

6 - Cliquez sur « Continuer »

7 - Lire et accepter la charte informatique

8 - Changez le mot de passe initial

Comment accéder à son ENT après activation du compte ?

1 - Ecrire l'url <http://ent.univ-amu.fr> ou « ENT AMU » dans votre moteur de recherche

2 - Entrez votre identifiant et votre nouveau mot de passe

3 - Cliquez sur « SE CONNECTER »

Vous rencontrez des difficultés : Vos contacts | Dirnum (univ-amu.fr)

3 - Les services numériques

Se connecter à l'ENT

Pour utiliser les différents outils mis à disposition par l'université, une authentification est demandée : ENT, réseaux WIFI, certaines bibliothèques universitaires.

Si vous avez perdu votre mot de passe et souhaitez le réinitialiser :

<https://sesame.univ-amu.fr> et cliquez sur « Mot de passe oublié »

AMU Office Online

amU Office Online - accessible par l'ENT dans l'onglet « eBureau » ou dans « Mes outils de base » - permet de disposer, à partir de n'importe quel poste de travail connecté à Internet, d'une messagerie, d'un calendrier, de contacts, de stockage de documents privés ou de groupe au sein d'Aix-Marseille Université.

Besoin d'aide ?

- Mes premiers pas : https://dud.univ-amu.fr/fr/mon-pack-office-365-premiers-pas?check_logged_in=1

- Cours d'Aide aux outils numériques sur AMetICE : <https://ametice.univ-amu.fr/>
Un problème lié à ces nouveaux outils, déposez un ticket : <https://tele-demandes.univ-amu.fr/fr>

Catalogue des services d'amU

→ <https://dirnum.univ-amu.fr/fr/catalogue-services>

Vous trouverez sur ce lien toutes les informations concernant les services numériques d'AMU. Notamment les informations concernant les réductions proposées par des constructeurs de matériels informatiques ou des éditeurs de logiciels, ainsi que les modalités pour en bénéficier.

AMETICE

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/node/487/#section-2>

Ametlce est votre plateforme de cours en ligne. Elle regroupe des cours de tous les secteurs disciplinaires de l'université. Pour accéder à AMETICE, allez sur votre ENT > cliquez sur l'onglet « Pédagogie ». Plus d'information sur « Aides aux outils numériques d'amU ». Pour toute question concernant AMETICE, déposez un ticket : ENT > Aide en ligne, Télé-Demandes (rubrique CIPE > AMETICE).

INST'AMU

L'application Inst'amu vous permet d'accéder à toute l'actualité de la composante et de l'université, directement sur votre smartphone : vie des composantes dont celles de la faculté ALLSH, actions solidaires, ctivités culturelles et sportives, scolarité, emplois du temps, alertes, numéros de téléphone d'urgence...

Téléchargez Inst'amu sur vos mobiles (via iOS pour Apple et google Play pour Android). Inst'amu complète les outils déjà à disposition comme la plateforme numérique à l'attention des étudiants et personnels qui facilite l'accès aux documents, à la bibliothèque universitaire, ou encore les courriels et les réseaux sociaux de la faculté (Facebook, Instagram, Likedin)

Réseaux sociaux de l'UFR ALLSH

Fb : allsh.amu - @allshamuniv - linkedin : faculté-allsh-aix-marseille-université
Choisissez le réseau que vous préférez !

Centre Informatique des Lettres et Sciences Humaines (CILSH)

Le Centre Informatique pour les Lettres et Sciences Humaines (CILSH) a pour mission l'initiation et la maîtrise d'outils informatiques pour les étudiants de la Faculté ALLSH. Il délivre des unités d'enseignement (UE), pour des étudiants de la licence 2 au master 2, généralistes ou en lien avec une spécialité, qui peuvent être obligatoires pour certaines filières ou prises en option dans d'autres. Les enseignements informatiques comprennent la préparation à la certification PIX dans le cadre des UE Outils Numériques (ON) obligatoires en deuxième année de licence, des formations bureautiques, débutantes ou avancées, sur plusieurs logiciels... Mais aussi la découverte d'outils informatiques pour communiquer, pour créer un site internet multi-plateformes ou pour réaliser des applications personnalisées. Le CILSH favorise les logiciels libres et gratuits dans l'ensemble de ses cours.

Secrétariat : Bureau 1.05 – Bâtiment multimédia (1^{er} étage) - Tél.: 04 13 55 30 06 - Accueil des étudiants : Lundi de 8h. à 12h.30 et de 13h.30 à 16h.30 Jeudi de 8h. à 12h.30 et de 13h.30 à 16h.30

→ <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/centre-informatique-lettres-sciences-humaines-cilsh>

Centre de Formation et d'Autoformation en Langues (CFAL)

Le CFAL est ouvert à tous les étudiants de la Faculté ALLSH. Il propose un accompagnement pour l'apprentissage de plus d'une vingtaine de langues enseignées au sein de l'UFR ALLSH.

Il est aussi un lieu de convivialité propice aux rencontres et aux échanges entre étudiants internationaux et locaux.

Au CFAL, vous pourrez participer à différentes activités, telles que le Tandem, le Café des langues, l'autoformation guidée, le tutorat, etc., qui vous permettront d'améliorer vos compétences en langues.

Des ateliers sont également proposés pour vous accompagner dans la préparation de votre future mobilité internationale (études, stage ou année de césure) dans le cadre de votre cursus.

Accueil : Salle C115 - Bâtiment Egger (1^{er} étage)

Tous les jours de 10H à 17H (enlever le point après H)

Tél : 04 13 55 36 15

Mail : allsh-cfal@univ-amu.fr

Directrice : Mme Sandrine Caddeo sandrine.caddeo@univ-amu.fr

Bureau C117 - Bâtiment Egger (1^{er} étage)

<https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/centre-de-formation-autoformation-langues-cfal>

Bibliothèques universitaires (BU) : un soutien à la formation et à la recherche

Tout étudiant inscrit dans une université française peut s'inscrire gratuitement dans les bibliothèques d'Aix Marseille Université.

Par les BU, les étudiants ont accès à de riches collections imprimées (+ de 1,6 million de documents) et à un large portefeuille de ressources électroniques (+ de 30 000 revues en ligne, + 70 000 livres électroniques), accessibles sur les campus et à distance. L'équipement informatique, l'accès Internet et Wifi, les espaces de travail individuels ou en groupe des BU offrent toute l'année aux étudiants un environnement de travail de qualité, soutien à leur réussite universitaire.

AIX-en-PROVENCE

Bibliothèque des Fenouillères

167 avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence - 04 13 55 39 26

Formulaire de contact : <https://univ-amu.libanswers.com/> Horaires : de 8h. à 20h. du lundi au vendredi, et de 10h. à 17h. le samedi.

→ <https://bu.univ-amu.fr/fr/bibliotheques-universitaires/bu-fenouilleres>

MARSEILLE

La bibliothèque universitaire du site Saint-Charles possède également de la documentation en arts, lettres et sciences humaines.

3 place Victor Hugo - 13003 Marseille Cedex 3 - 04 13 55 05 85

Formulaire de contact : <https://univ-amu.libanswers.com/>

Horaires : de 8h. à 19h.30 du lundi au vendredi, et de 8h.30 à 12h.30 le samedi.

→ <https://bu.univ-amu.fr/fr/bibliotheques-universitaires/bu-saint-charles>

Avec le service BU Express (réservation de documents), les étudiants peuvent emprunter et rendre des documents dans toutes les BU d'amU.

Plus d'infos : <https://bu.univ-amu.fr/fr/bibliotheques-universitaires>

Pensez-y : Le service BU Express, vous permet de réserver, retirer et rendre des documents dans n'importe laquelle des 16 bibliothèques universitaires d'amU

→ <https://bu.univ-amu.fr/fr/vos-services/emprunter-reserver-documents>

Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation - SUIO

Orientation, réorientation, insertion professionnelle, stages, emplois, alternance : le SUIO vous accompagne dans la construction de votre projet d'études et dans votre insertion professionnelle.

Ateliers thématiques en visioconférence ou en présentiel, salons, forums, permanences sur les campus, réorientation en L1 dans ou hors amU, Parcousup, Monmaster, etc... le SUIO est à vos côtés tout au long de l'année universitaire.

→ Site : <http://suio.univ-amu.fr>

→ Pour prendre rendez-vous : <https://url.univ-amu.fr/suio-rdv>

→ Contact : <https://url.univ-amu.fr/contact-suio>

Du lundi au vendredi de 9h.00 à 12h.30 et de 13h.30 à 16h.30.

→ au Cube, sur le campus aixois

→ près de la cafétéria sur le campus Saint-Charles

... et aussi à Luminy, Timone, Canebière, Saint-Jérôme

JobTeaser, la plateforme de carrière d'Aix Marseille Université

C'est une plateforme d'offres (Stage - Alternance - Job étudiant - Emploi) et de conseils, pour vous accompagner dans votre projet professionnel et faciliter votre



insertion professionnelle.

Deux possibilités d'accès :

directement à partir de votre ENT (Onglet Stages/alternance/emplois -> Offres) ou en téléchargeant l'application mobile JobTeaser Career Center

→ <https://amu.jobteaser.com/>

1. Connectez-vous au Career Center via votre ENT
2. Envoyez votre CV pour postuler en un clic
3. Postulez à des offres exclusives
4. Comparez les offres en consultant les vidéos, articles et actualités des entreprises

Pépité Provence - étudiants-entrepreneurs

Pépité Provence est le Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat. Ce dispositif totalement gratuit a pour ambition de sensibiliser, former et accompagner les étudiants, les jeunes diplômés et les doctorants à la construction de leur projet de création d'entreprise.

C'est aussi un facilitateur de rencontres clés pour favoriser l'insertion professionnelle. De nombreux événements sont organisés au cours de l'année universitaire par le pôle Pépité permettant aux étudiants de découvrir l'entrepreneuriat par le jeu, gagner en compétences ou se créer un réseau.

Si vous avez le projet de développer votre entreprise durant votre cursus, vous pouvez demander le Statut National d'Etudiant-Entrepreneur, qui permet d'aménager son cursus de formation (RSE) et d'être accompagné pour le développement de votre projet.

ETUDIER ET ENTREPRENDRE c'est possible avec Pépité Provence !

→ www.pepiteprovence.fr Et les réseaux sociaux : [pepite_provence](#)

→ contact@pepiteprovence.fr

Service Universitaire des Langues d'Aix Marseille Université (SUL)

Le Service Universitaire des Langues - Carlam (Centre de ressources en langues), situé à Marseille, propose des ressources, de l'autoformation et des certifications en langues vivantes à tous les apprenants et permet aux étudiants d'obtenir le « Bonus Langues ».

Certifications en langues : organisation du CLES, TOEIC, DALF, TCF, ainsi que d'autres certifications utiles à la mobilité et à l'insertion professionnelle.

Le Pôle FLE du Service Universitaire des Langues, dont le siège est à Aix-en-Provence, propose des formations variées en français langue étrangère (FLE) à tous les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues, via un Diplôme Universitaire reconnu (DU LCF), des sessions semestrielles (≈300 étudiants par se-

mestre), des modules de 30h., des cours d'été intensifs à Aix, Marseille ou en ligne.
Formation de formateurs de FLE : assurée avec le SUPFLES et le département de didactique du FLE (ALLSH).

Le SUL accueille également des étudiants de différentes nationalités en mobilité et les accompagne dans leur découverte et/ou perfectionnement des langues vivantes.

Le plurilinguisme est un élément essentiel de ses actions.

Le SUL accompagne aussi les personnels dans l'apprentissage, la certification et l'enseignement des langues et soutient la recherche dans ce domaine.

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/service-universitaire-langues>

SUL - Pôle FLE (Campus Aix Schuman) Bâtiment T3-Porte
29 avenue Robert Schuman 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Accueil/scolarité : bureau 2.13 - 2e étage

+33 (0)4 13 94 21 72 / 33 (0)4 13 94 97 68

Horaires : du lundi au vendredi de 8h.30-12h. et 14h.-17h.

SUL - CARLAM (Campus Saint-Charles Marseille)

Bâtiment 5, escalier 3, 2e étage, bloc C

3, place Victor Hugo (case 81) 13331 MARSEILLE

+33 (0)4 13 55 00 80



Votre vie étudiante, sociale, citoyenne et culturelle





«Être étudiante et étudiant à amU et en ALLSH, c'est être engagés dans des cursus d'études, prendre part à la vie sociale, culturelle, politique de l'établissement et développer sa citoyenneté en faisant vivre nos valeurs et principes : laïcité, égalité entre les femmes et les hommes et respect mutuel, solidarité et lutte contre toutes les formes de discrimination, prévention et lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre les LGBTphobies, lutte contre le harcèlement ; et éducation à l'environnement, au développement durable, à l'utilisation responsable des outils numériques.»

1 - Bureau de la vie étudiante - Mission handicap (BVE-MH)

Lieu d'accueil, de promotion et d'encouragement au développement des activités étudiantes, véritable interface entre l'étudiant et l'université, le BVE-MH apporte des réponses aux questions les plus diverses.

Vie associative

Le BVE-MH est le relais privilégié du tissu associatif universitaire. Il communique les procédures pour créer une association, obtenir une subvention de fonctionnement au sein d'amU. Le BVE gère les demandes d'hébergement, domiciliation et coordonne la mise à disposition de locaux en collaboration avec les services techniques et la direction de l'UFR via <https://tele-demandes.univ-amu.fr/>.

Le BVE-MH est le référent de la valorisation de l'engagement associatif.

Vous pouvez vous former à bien gérer une association via le DU Engagement, dès votre 2e année de Licence : <https://allsh.univ-amu.fr/fr/formation/diplomes-etablissement/du-engagement>

Financement de projets

Le BVE-MH aide au montage de projets des associations étudiantes ou individuels pour une demande de financement via le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE), ainsi qu'à communiquer sur vos activités.

FSDIE projet

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes sert au financement des projets étudiants dans et hors des campus.

Les projets peuvent avoir pour objectif le développement d'une initiative étudiante à caractère bénévole, notamment dans un ou plusieurs de ces domaines : culturel, sportif, social, de la santé et du handicap, éducatif, citoyen, environnemental, humanitaire. Ils peuvent également concerner la formation des étudiants dans divers domaines de représentation étudiante et vie associative.

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/aides-sociales-fsdie-social>

Contribution de vie étudiante et de campus

La CVEC, contribution pour améliorer la vie étudiante et des campus, dont vous vous acquittez avant votre inscription peut être mobilisée par tout étudiant qui souhaite développer un projet d'envergure sur son campus. cvec-amu@univ-amu.fr

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/contribution-de-vie-etudiante-de-campus-cvec>

Animation du campus

Le BVE-MH organise tout au long de l'année universitaire des événements liés à la vie étudiante en collaboration avec les partenaires extérieurs (journées thématiques de

sensibilisation et solidaires...) et suit toutes les demandes d'animation en lien avec la vie étudiante.

Vie institutionnelle et représentation étudiante

Le BVE-MH travaille en collaboration avec le Vice-président à la vie des campus, à la qualité de vie au travail et la sécurité au travail, la Vice-présidente étudiante (VPE) et les étudiants élus. La VPE et les étudiants élus sont vos représentants auprès de l'université par leur présence aux différents conseils dont ils sont membres délibératifs participant aux décisions. Ils ont la mission de faire remonter les problèmes rencontrés par les étudiants et de les informer en retour des décisions prises lors des conseils.

Mission Handicap

Le BVE-MH accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap quel qu'il soit ou d'un trouble de santé invalidant à longue durée, il met en place les accompagnements de nature à améliorer l'accessibilité aux études et examens.

Ces aménagements sont matérialisés au travers d'un Plan Personnalisé d'Études Supérieures (PPES) rédigé en concertation avec l'étudiant, les professionnels de santé et les équipes pédagogiques, précisant les compensations mises en place pour le suivi des études et des examens.

Le BVE-MH est le référent de l'engagement dans le cadre de l'accompagnement d'un étudiant en situation de handicap (bonification) et recrute parallèlement des étudiants pour assurer du soutien pédagogique et du secrétariat d'examen.

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/mission-handicap>

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/vie-des-campus/bouger-decouvrir-sengager/vie-as-sociative>

Campus Aix-en-Provence :

Bâtiment « Le Cube » - Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines 29 av. Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Contact : deve-bve-mh-campus-aix@univ-amu.fr

Tél. : 04 13 94 22 77 - Horaires : 9h. à 12h. et de 14h. à 16h.30

Campus Marseille centre

Espace Pouillon - Site Saint-Charles - 3 place Victor Hugo - 13331 Marseille Cedex. Contact : deve-bve-mh-campus-marseille-centre@univ-amu.fr

- Tél. : 04 13 94 27 96. Horaires : 8h.30 à 12h. et de 13h.30 à 16h.50

2 - Les associations étudiantes - l'engagement étudiant

Être étudiant, c'est être engagé dans un cursus d'études, prendre part à la vie politique de l'établissement (Aix Marseille Université) et développer sa citoyenneté en faisant vivre nos valeurs et principes : laïcité, égalité entre les femmes et les hommes et respect mutuel, solidarité et lutte contre toutes les formes de discrimination, préven-

tion et lutte contre le racisme et l'antisémitisme, contre les LGBTphobies, éducation à l'environnement et au développement durable, l'utilisation responsable des outils numériques et la lutte contre le harcèlement.

L'université est administrée par un président élu parmi les enseignants- chercheurs de l'université qui préside le Conseil d'Administration de l'établissement et le Conseil Académique. Il est assisté par trois vice-présidents pour le Conseil d'Administration, le Conseil de la Recherche et le Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire.

Notre composante est structurée autour d'une instance et de deux organes consultatifs :

- Conseil d'UFR,
- Comité des Études,
- Comité de la Recherche.

Dans chacune de ces assemblées des élus représentent les usagers, bénéficiaires des services d'enseignement et de recherche : les étudiants. Des étudiants élus siègent également au sein des Conseils de département de chaque filière et dans les laboratoires de recherche.

À tous les niveaux de l'établissement, les étudiants sont associés à l'animation et au fonctionnement de la vie universitaire sur chaque campus. Élus, représentant les usagers étudiants, votre rôle est capital pour assurer un dialogue entre la communauté étudiante et les directions des conseils et des comités : orientations de la politique de formation, de recherche, projets culturels,...

Électeur, électrice, votre voix participe aux prises de décision de ces différentes instances ; elle est indispensable et essentielle pour faire entendre celles de vos camarades. Votre vote : notre force pour une université citoyenne !



ÉVÉNEMENTS

BONS PLANS CULTURE

PRATIQUES ARTISTIQUES

AMBASSADEUR·RICE CULTURE

JOURNAL

BONUS CULTURE

Restez en contact avec la
Direction Culture & Société !



Liste des associations étudiantes de ALLSH sur Aix-en-Provence et Marseille.

ASSOCIATION	DESCRIPTION	CONTACT
APSYTO	Informier, orienter et créer un réseau professionnel entre les étudiants de la licence au master de la mention psychologie, spécialité psychologie sociale du travail et des organisations et les professionnels des domaines connexes.	assoapsyto@gmail.com apsyto.fr
ARCHAVIA	Association d'étudiants d'archéologues et de passionnés d'archéologie d'Aix-en-Provence.	archavia@outlook.fr
ASC Action Solidarité Communication	Association étudiante, apolitique, intégrée au Master 2 Langues Etrangères Appliquées (LEA) du parcours « Management de projets humanitaires et culturels » qui développe des projets à visée solidaire, internationale et culturelle, tels que des festivals de musique, des actions de sensibilisation, des projections-débats.	contact@asc-lea.org http://asso-asc.org/
BDE Anthro-po'Sphère	Association ayant pour but de fédérer les étudiants de sociologie et d'anthropologie autour de manifestations festives, conférences, séminaires et voyages. Son pôle «Engagement solidaire» tend à aider les étudiants les plus précaires.	anthroposphere.amu@gmail.com https://www.facebook.com/anthropocom
ASSOCIATION	DESCRIPTION	CONTACT
BDE Arts-du-Spectacle Aix-en-Provence	Arts du Spectacle	artduspectacle.aix@gmail.com @bdeads
BDE Musicologie		bdemusico.aix@gmail.com @bde.musicologie.allsh

ASSOCIATION	DESCRIPTION	CONTACT
BDS ETU-DIANT ALLSH	Sport et vie étudiante	allshbds@gmail.com
Courant d'art	Développer l'intercommunication entre les étudiants en Histoire de l'Art et dans les autres filières d'amU. Proposer et promouvoir des activités culturelles organisées par l'association, ses partenaires, encourager les étudiants dans leur découverte artistique. Etre une passerelle entre le monde professionnel artistique avec les étudiants	asso.courantdart@gmail.com http://assocourantdart.fr/
Déclic	Association des doctorants et masterants du Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail (LEST). Animation de la vie doctorale du laboratoire (accueil des nouveaux doctorants, convivialité, vie scientifique, formations ...). Valorisation sciences sociales et les métiers de la recherche.	declic.lest@yahoo.fr

ASSOCIATION	DESCRIPTION	CONTACT
Chantiers du réel - Halone	Laboratoire d'arts numériques	https://www.halone.art/
JARDIN PARTAG'EGGER	Entretien le jardin partagé sur le campus Schuman d'Aix-Marseille Université qui se trouve à l'arrière du bâtiment EGGER.	jardinpartage.egger@gmail.com
La PLAGE	Favoriser le rassemblement des étudiants géographes inscrits au sein du département de Géographie.	laplage.geo@gmail.com
LAZOS	Promouvoir la culture ibéro-américaine, favoriser la participation des étudiants à la vie associative et soutenir l'intégration des étudiants étrangers dans la culture française.	lazosfrlatamu@gmail.com

ASSOCIATION	DESCRIPTION	CONTACT
LUME	Le Laboratoire Universitaire Multidisciplinaire Etudiant anime la vie des étudiants de toutes les disciplines, fait découvrir la recherche, met en place des services de valorisation et d'initiation des métiers de la recherche, organise des colloques et séminaires ouvert à tous.	lume.amu@gmail.com https://www.facebook.com/lu-meamu/
MAGNITUDE Master de négociation Internationale et interculturelle	faire connaître et promouvoir le Master auprès du monde socio économique, pour une meilleure insertion professionnelle des étudiants. Animation de la vie du Master.	magnitude.masni@gmail.com

ASSOCIATION	DESCRIPTION	CONTACT
POINTBLANK	soutenir la création audiovisuelle et cinématographique en mutualisant ressources et savoir-faire, en favorisant la solidarité entre membres et en valorisant Aix-Marseille Université à travers la production et la diffusion de courts et moyens métrages.	pointblankfilms.casting@gmail.com sites.google.com/view/pointblankfilms/
PRATIK TEATR	Gérer les activités artistiques et théâtrales menées par des étudiants en Arts du Spectacle, entre autres, création et organisation de pratiques théâtrales amateurs au sein d'AMU.	pratikteatr@gmail.com
PSYCHAID	Proposer aux étudiants d'AMU des activités, loisirs et événements culturels articulés autour de la psychologie. Démarche collaborative, inter-associative ou avec des professionnels.	psychaid.asso@gmail.com http://psychaid.fr/
Solid'AM	Association étudiante de référence pour la solidarité à amU. Reconnue d'intérêt public, elle organise des distributions alimentaires hebdomadaires, des repas gratuits et une bourse aux livres pour soutenir les étudiants.	@Solidam13 solid-am.org contact@solid-am.org

Association représentée dans le conseil de l'UFR ALLSH

UE/ UNEF Union Nationale des Etudiants de France	ue.aixmarseille@gmail.com http://unef.fr
--	---

Vous pouvez également être membre d'autres associations au sein d'amU ou hors de notre université !

S'engager dans une association, c'est s'ouvrir aux autres, acquérir des compétences utiles pour l'avenir, enrichit votre parcours universitaire, donne du sens à vos études, valorise votre CV, aide à votre insertion professionnelle. Cela favorisera votre épanouissement personnel tout en contribuant à la société : ce qui est très estimable en ALLSH et à amU !

3. Le CROUS - Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires

Le CROUS de l'académie d'Aix-Marseille a pour objectif de vous donner, étudiants d'ici et d'ailleurs, les moyens de votre réussite en vous aidant dans votre quotidien, en améliorant vos conditions de vie et de travail et en vous accompagnant dans vos projets.

Qui peut bénéficier des services du CROUS ?

Tous les étudiants français ou étrangers régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou dans une section d'enseignement supérieur ouvrant droit à la sécurité sociale étudiante.

Les services du CROUS

- Gestion des bourses de l'enseignement supérieur
- Hébergement
- Restauration
- Aide sociale
- Accueil des étudiants étrangers
- Culture et initiatives étudiantes (concours étudiants, aide au financement de projets étudiants,...)
- Emplois étudiants (www.jobaviz.fr)

→ www.crous-aix-marseille.fr - www.facebook.com/crousaixMarseille

@crous_aix_marseille_avignon

3.1 Se loger pendant ses études

amU a de nombreux partenaires et dispositifs d'aide au logement autre que le CROUS : www.univ-amu.fr/fr/public/logements

Il est possible de demander un logement en cours d'année : messervices.etudiant.gouv.fr puis « Trouver un logement en résidence Crous ».

Se loger avec le CROUS

La demande d'un logement universitaire se fait sur messervices.etudiant.gouv.fr puis « Trouver un logement en résidence Crous ». Pour pouvoir faire sa demande de logement il faut avoir rempli un Dossier Social Étudiant (DSE) en ligne, entre le 1er mars et le 15 mai : www.messervices.etudiant.gouv.fr.
→ www.crous-aix-marseille.fr/se-loger/

A proximité de la Faculté ALLSH à Aix-en-Provence

Cité U Arc de Meyran

564 avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 42 93 64 75 - cu.arcdemeyran@crous-aix-marseille.fr

Bâtiment Arc en Ciel au sein de la cité U Arc de Meyran

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master)

Résidence Arc de Meyran

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master) – Colocation possible 564 avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 42 93 64 75 - cu.arcdemeyran@crous-aix-marseille.fr

Cité universitaire Les gazelles

31 avenue Jules Ferry - 13090 Aix-en-Provence Tél. : 04 42 93 57 70 - cu.gazelles@crous-aix-marseille.fr

Cité universitaire Cuques

Rue de Cuques - 13090 Aix-en-Provence Tél. : 04 42 93 57 90 - cu.cuques@crous-aix-marseille.fr

Cité internationale Cuques

Réservée aux étudiants internationaux à partir du master 1 Rue de Cuques - 13090 Aix-en-Provence

Tél. : 04 42 93 57 90 - cu.cuques@crous-aix-marseille.fr

Résidence Li Passeroun

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master) Colocation possible (T1 bis et T2)

150 avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 42 93 64 77 - cu.arcdemeyran@crous-aix-marseille.fr

Résidence Les Fenouillères

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master) 255 avenue Gaston Berger - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

Tél. : 04 42 20 01 25 - cu.arcdemeyran@crous-aix-marseille.fr

A proximité de la Faculté ALLSH à Marseille

Cité universitaire Gaston Berger

43 rue du 141ème RIA - 13003 Marseille - Accès à la cité : 30 rue Lucien Rolmer (Portail rouge)

Tél. : 04 91 64 41 73 - cu.gastonbergerger@crous-aix-marseille.fr

Résidence opale

(Les logements sont attribués prioritairement aux étudiants inscrits en master) Possibilité de logement pour couple et colocation (T1 bis et T2)

Rue du 141ème RIA – 13003 Marseille - Tél. : 04 91 95 40 02

cu.opale@crous-aix-marseille.fr

Offres proposées par des particuliers

LoKAVIz : la centrale du logement étudiant : « Lokaviz » est le portail national de l'hébergement étudiant. Il permet de consulter à l'aide d'une recherche multi-critères des offres de logements des particuliers et du Crous. Vous pouvez y effectuer une recherche de logement selon des critères de localisation, de type et de montant du loyer !

www.lokaviz.fr

Garant personnel, caution pour se loger

La caution Visale est une garantie de loyer gratuite, destinée à tous les étudiants de moins de 30 ans, qu'ils soient boursiers ou non, dès lors qu'ils sont fiscalement indépendants. Pour vérifier votre éligibilité et faire une demande : visale.fr.

Le site du CRIJ propose également des annonces de logements ainsi que des informations sur les résidences, foyers, l'hébergement temporaire ou social d'urgence, et les aides disponibles.

Demande de bourse étudiante – Ce qu'il faut retenir

La procédure : remplir un Dossier Social Étudiant (DSE) chaque année, entre le 1er mars et le 15 mai, uniquement sur [messervices.etudiant.gouv.fr], indépendamment de Parcoursup.

Obligation : faire la demande même sans tous les justificatifs au moment du dépôt.

Conditions :

Âge : avoir moins de 28 ans lors de la première demande (avec exceptions : service civique, volontariat, enfants à charge, handicap).

Diplôme : détenir le bac ou équivalent (sauf pour certaines poursuites d'études).

Nationalité : étudiants français, andorrans, européens/EEE/Suisse sous conditions (emploi, revenus familiaux en France, intégration), réfugiés/apatrides, ou étudiants étrangers résidant en France avec foyer fiscal fixé en France depuis 2 ans.

Études : inscription à temps plein dans un établissement habilité en France ou Conseil de l'Europe, assiduité et présentation aux examens obligatoires.

Le non-respect des conditions (absences injustifiées, interruption sans motif valable,

etc.) = **suspension et remboursement de la bourse.**

Chargées de lutte contre la précarité amU

Farida Mekki - farida.mekki@univ-amu.fr (Marseille)

et Sandy Gimenez - sandy.gimenez@univ-amu.fr (Aix-en-Provence)

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/engagement-contre-precarite-etudiante>

FSDIE social

Le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) de l'université, dans son volet social, peut venir en aide aux étudiants connaissant des difficultés financières, qui font une demande ponctuelle après un entretien avec le service social du CROUS, sous réserve d'avoir été inscrits au moins un semestre à AMU.

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/aides-sociales-fsdie-social>

Le Dégaine - Toutes les aides des étudiants marseillais sur une seule plateforme :

<https://ledegaine.fr/> sortiedamphimarseille@gmail.com

Le Repère étudiant - Lieu référent de la vie étudiante à Aix-en-Provence : www.aixenprovence.fr/Repere-toi-Les-aides-pour-les-etudiants - @lerepere_aixetudiant/ -

04 42 91 98 00

3.2 La restauration

Le Crous gère 35 structures de restauration (restaurants et cafétérias) à Aix-en-Provence, Marseille et Avignon, situés à proximité de vos lieux d'études. Les RU proposent des repas complets, variés et équilibrés. Les cafétérias offrent un large choix de restauration rapide.

RU et cafétérias à proximité du campus

Aix-en-Provence

Resto U Les Fenouillères - Avenue Gaston Berger - Tél. : 04 42 93 58 70 Ouvert du lundi au vendredi de 11h.30 à 13h.30

Cafétéria les Fenouillères - Avenue Gaston Berger - Tél. : 04 42 93 58 70

Ouvert du lundi au vendredi de 11h.30 à 13h.30

Cafétéria Lettres - 29 avenue Robert Schuman - Tél. : 04 42 20 45 86 Ouvert du lundi au vendredi de 7h.30 à 17h. (en été) / 18h. (en hiver)

Resto U droit - 3 avenue Robert Schuman

Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 17h. et le samedi de 7h.30 à 15h.

Cafétéria IUT Le tropical - 413 avenue Gaston Berger - Tél. : 04 42 20 06 82 Ouvert du lundi au vendredi de 7h.45 à 16h.

Resto U Les gazelles - 31, avenue Jules Ferry - Tél. : 04 42 26 37 87 Ouvert du lundi au vendredi de 11h.30 à 13h.30

La Crouzzéria - 31, avenue Jules Ferry - Tél. : 04 42 16 22 73

Pizzas et plats à emporter ou à déguster sur place. Ouvert du dimanche au jeudi de 18h. à 23h.

Cafétéria Ferry – 14, avenue Jules Ferry – Tél. : 04 42 65 83 46 Ouvert du lundi au vendredi de 8h. à 16h.

Marseille - campus Saint-Charles

Cafétéria Saint-Charles - 3 place Victor Hugo - 04 91 62 83 71 Ouvert du lundi au vendredi de 7h.30 à 16h.

Resto U Gaston Berger - 43 rue du 141eme RIA - 04 91 62 83 71

Ouvert du lundi au vendredi de 11h.30 à 13h.30

Liste complète des restaurants universitaires et cafeterias du Crous: www.crous-aix-marseille.fr/restauration/carte-des-restaurants/

Crous and Go ! Service de repas à emporter en ligne

→ <https://crousngo.crous-aix-marseille.fr/>

IZLY - votre moyen de paiement au RU et cafétéria

Izly est le moyen de paiement obligatoire dans les restos U et cafétérias (avec carte étudiante ou appli mobile), pour bénéficier du tarif étudiant (ce que vous n'avez pas par paiement en carte bancaire)

Le paiement en espèces n'est pas accepté.

Prendre soin de soi quand on est étudiante ou étudiant !

4 - Votre santé - le Service universitaire de Santé étudiante

Étudier, c'est grandir, s'épanouir, préparer son avenir... mais c'est aussi savoir prendre soin de sa santé.

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/consultation-aux-centres-de-sante-universitaire-0>

Dans ALLSH amU sur le campus Aix et Marseille St. Charles, vous disposez d'un Service de Santé Étudiante (SSE) : un lieu pour consulter médecins, infirmiers, psychologues et autres professionnels de santé en toute confidentialité, gratuitement et sans jugement.

Étudiante ou étudiant, quoi qu'il vous arrive, des équipes sont là pour vous écouter, vous accompagner et vous aider.

Pour les situations d'urgence ou de mise en danger grave, des numéros de téléphone sont à la fin du livret ou retrouvez-les sur INSTAMU.

Votre santé, c'est votre force pour avancer et réussir !

N'attendez pas pour franchir la porte du SSE ! Vous souhaitez un rdv :

- **Marseille Centre de Saint-Charles** - bâtiment 5, Aile C, 6e étage, vous reçoit du lundi au vendredi de 08h. à 17h.

Vous souhaitez un rendez-vous :

Tél. : **04 13 55 00 07** - Ou **MAIIA via votre ENT** - onglet e-bureau

- **Aix Campus Schuman** - bâtiment du **Cube** - Niveau 0, vous reçoit du lundi au vendredi de 08h. à 12h.

Vous souhaitez un rendez-vous :

Tél. : **04 13 94 22 80** - Ou **MAIIA via votre ENT** - onglet e-bureau

5- Votre santé - le Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

Au sein de notre université, le sport est plus qu'une activité physique : il est un levier de santé publique, un vecteur de cohésion, un outil d'inclusion, et un pilier du rayonnement de notre université sur son territoire.

Vous souhaitez pratiquer un sport, inscrivez vous en ligne au SUAPS → <https://sport-suaps.univ-amu.fr> - Vous adhérez GRATUITEMENT au PACKSPORT en tant qu'étudiant inscrit à amU.

Vous pouvez vous inscrire à 2 cours hebdomadaires (80 activités au choix) :

- Soit un cours en Bonus et un cours en PACKSPORT
- Soit deux cours en PACKSPORT.

Tous les adhérents au PACKSPORT ont des avantages chez nos partenaires. Si vous désirez encore plus de pratiques, choisissez le PACKSPORT +

Nouveau : Mouv'amU : dispositif sport-santé-bien-pour reprendre une activité en douceur !

Plus d'informations lors des journées de rentrée au stand du Bureau des Sports situé sur le parvis de la Faculté. Inscriptions en septembre !

Bureau des Sports (BdS) : Bât. Egger - RDC - Aile A - Bureau 010

Robin Polizzi - Tél. : 04 13 55 38 81 ou 04 42 37 08 43 - robin.polizzi@univ-amu.fr

6 - Service respect - égalité Égalité femmes hommes et lutte contre les discriminations

Notre UFR promeut l'égalité, la diversité et l'inclusion. Un service dédié à la lutte contre les harcèlements, les violences sexuelles et sexistes, les discriminations, le racisme et l'antisémitisme est à votre disposition.

Étudiant, victime ou témoin de violences, discriminations ou harcèlements, adressez-vous directement en toute confidentialité au Service pour le Respect et l'Égalité : respect-egalite@univ-amu.fr ou par téléphone au 04 13 550 550.

Uniquement sur prise de rendez-vous, en présentiel ou en distanciel :

Bureau principal : Marseille centre.

Lieux de permanences : Aix-en-Provence / St. Charles / Luminy, tous les mercredis.

Le SpRE est mobile et trilingue, qui :

- vous retrouvera sur le lieu d'études / travail de votre choix
- vous accueillera dans la langue de votre choix (français, anglais et espagnol)

→ <https://www.univ-amu.fr/fr/service-respect-legalite-spre>

7 - Développement Durable

À ALLSH nous sommes soucieux de mettre en oeuvre un engagement concret en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Une véritable politique d'acculturation et d'éducation à ces enjeux est menée auprès de notre communauté universitaire et hors les murs !

Initiatives Développement Durable

Bonus DD : les étudiants en licence et master 1 peuvent obtenir +0,5 point par semestre grâce à un engagement en faveur du développement durable (projet individuel ou collectif).

Concours ODD - Objectif : «Développement Durable» : concours interdisciplinaire qui valorise les projets étudiants sur le développement durable, favorise l'échange entre formations et la création d'un réseau.

Inscriptions jusqu'en février, remise des prix en mars ! Tentez votre chance ! Osez !

Ateliers & initiatives écologiques

Atelier bouturage/semis/entretien de plantes.

Troc Vert : échange de boutures, graines, plantes, idées et recettes dans un cadre convivial.

Associations & programmes

Jardin Partag'Egger : jardin collaboratif sur le campus Schuman (ALLSH)

APIS AMU : sensibilisation au rôle des abeilles et autres pollinisateurs, fabrication d'hôtels à insectes, plantation de végétaux favorables.

apisamu2021@outlook.fr ou **philippe.cinzia-castaldo@univ-amu.fr**

MPP : amU participe au challenge «Ma Petite Planète», qui répond à l'objectif commun d'amU et de l'association Ma Petite Planète de sensibiliser un maximum de personnes sur l'urgence des enjeux TEDS et de trouver des leviers d'actions efficaces, faciles à mettre en œuvre dès maintenant !

Tout au long de l'année des événements et animations sont organisés par les étu-

dians, le personnel et les associations, pour faire vivre la communauté autour du développement durable : mobilité durable, douce, gestion de l'énergie, actions de sobriété pour la préservation des ressources, gestion des déchets.

Contact : Direction du Développement Durable

Covoiturage - application mobile Karos

Faites du covoiturage avec Karos, opérateur officiel du service « lecovoiturage » pour le territoire d'Aix-Marseille Provence Métropole (AMPM).

Le service de covoiturage Karos dédié à amU est une solution complémentaire (écologique, économique et conviviale au profit de toute la communauté universitaire) pour votre mobilité sur vos trajets domicile-université.

Vous bénéficiez d'avantages dédiés aux étudiants et aux personnels.

La prise en charge financière des trajets est accessible aux passagers et conducteurs âgés d'au moins 18 ans.

Téléchargez l'application Karos (<https://www.karos.fr>) , créez votre compte avec votre site de rattachement amU (tous les sites).

Publiez des trajets en tant que conducteur, passager ou les 2 (alternant).

Profitez des avantages amU tout en faisant un geste pour la planète !

Les transports (la Métropole Mobilité)

La Métropole Mobilité facilite vos déplacements sur le secteur aixois et l'ensemble de la Métropole (secteur Marseille, Aubagne, Salon, Ouest étang, la Ciotat), mais également la desserte interurbaine et régionale.

→ www.lametropolemobilite.fr

Abonnement étudiant, Pass, Parkings relais, l'abrivélo, levélo, de nombreux services et offres vous sont proposés pour favoriser la fluidité de vos déplacements, faire en sorte que tout étudiant puisse se déplacer sur le territoire à moindre frais tout le temps de ses études !

Points d'accueil, boutiques, boutique mobile (qui sera sur les campus durant la rentrée), dépositaires agréés : www.lametropolemobilite.fr/points-conseils-vente/

8 - La culture

La Direction Culture et Société (DCS) c'est :

- 1) La pratique artistique
- 2) Des événements culturels gratuits
- 3) Des bons plans culture

1) PRATIQUE ARTISTIQUE

La DCS propose des ateliers gratuits, ouverts à tous les niveaux, pour découvrir ou approfondir une pratique artistique :

- Photo



- Arts plastiques
- Musique assistée par Ordinateur (MAO)
- Cultures Hip Hop
- Stand up
- Théâtre
- Art, Science et écologie
- Journal Culturel étudiant (Polychrome)

Ces ateliers sont éligibles au Bonus culture. L'obtention du bonus (jusqu'à 0,5 point par semestre) tient compte de votre assiduité et de votre engagement.

> **Inscriptions le 14 septembre à partir de 18h**

Les ensembles artistiques d'amU

Vous souhaitez pratiquer votre art dans un cadre collectif exigeant ? Rejoignez l'un des ensembles artistiques d'amU :

- **OSAMU & Co** - l'orchestre symphonique d'amU et du Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille.
- **O'JAZZ AMU & Co** - le Big Band d'amU et du Conservatoire Pierre Barbizet de Marseille.
- **DANSE'AMU** – compagnie de danse d'amU
- **EV'AMU** – l'ensemble vocal d'amU et du Festival d'Aix
- **CHORAMU** – La chorale d'amU
- **EM'AMU** – Ensemble de musique ancienne d'amU

Les ensembles artistiques se produisent tout au long de l'année, sur les campus comme hors les murs. Cette participation implique un engagement sur l'ensemble de l'année universitaire.

> **Auditions en septembre**

2) ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Toute l'année, la DCS organise aussi des événements culturels gratuits : concerts, spectacles, projections, danse, théâtre... sur les campus et hors les murs !

> **SAVE THE DATE** : À l'occasion de la rentrée et dans le cadre du Festival des Sciences et des Arts, une soirée de concerts est organisée le 16 septembre au 6MIC à Aix-en-Provence. L'événement est gratuit pour les étudiant-es, sur réservation. Au programme : Eve La Marka, Maïcee, Carlala et d'autres !

3) BONS PLANS CULTURE

PACTE'amU

Grâce au dispositif PACTE'amU, profitez de tarifs préférentiels auprès de plus de 30

structures culturelles du territoire sur présentation de votre carte amU : Musées de Marseille, Théâtre de la Criée, 6MIC, Grand Théâtre de Provence, Ballet Preljocaj, Festival d'Aix....

CARNET CULTURE

Grâce à Carnet Culture, construisez votre parcours culturel en sélectionnant, chaque semestre, des spectacles, concerts, expositions ou conférences proposés gratuitement.

Dispositif éligible au Bonus culture.

> **Inscriptions le 14 septembre à 18h**

DEVENEZ AMBASSADEUR.RICE CULTURE

Envie de participer à la vie culturelle de l'Université ? De prendre part à la programmation, aux événements et à la communication ?

Rejoignez les ambassadeur.rice.s culture d'amU et bénéficiez du bonus culture ! >

Candidatez jusqu'au 23 septembre

Contact : dcs-culture@univ-amu.fr

Retrouvez toutes les informations



Des espaces de cultures sur les campus

Le Cube, situé sur le campus Schuman à Aix-en-Provence, est un espace culturel et polyvalent au service de la communauté d'Aix Marseille Université et ouvert sur la ville. Il regroupe plusieurs services universitaires (orientation, santé, vie étudiante, mission handicap, etc.), des espaces de restauration et de coworking. Avec ses 6 744 m², il comprend notamment un théâtre de 192 places, une salle modulable « Le Plateau », 7 salles de répétition, ainsi que des salles de colloques et de réunions, faisant de lui un lieu central pour la vie étudiante, culturelle et artistique.

Turbulence

Turbulence est un lieu unique dans la région Sud, dédié aux enseignements et à la recherche (laboratoire LESA) en arts et en médiation culturelle des arts au niveau master et doctorat du Département Arts de l'UFR ALLSH. C'est un lieu de création, de recherche, de diffusion et de médiation, basé sur la transversalité des disciplines artistiques, les pratiques de l'action culturelle et l'ouverture au territoire, à l'international et au monde socio-économique.

Il est localisé à Marseille, au sein du campus centre «Saint-Charles». (Bât.14 - Site Saint-Charles - Marseille)

Les formations enseignées

4 parcours proposés en master arts : Arts de la scène ; Arts plastiques et sciences de l'art ; Création numérique ; Médiation culturelle des arts : Med*Arts

2 parcours du master cinéma-audiovisuel : Écritures critiques, recherche et didactique de l'image ; Écritures documentaires : recherche et création
→ <https://allsh.univ-amu.fr/turbulence>

Théâtre Antoine Vitez

Installé au cœur du campus d'Aix-en-Provence d'Aix-Marseille Université, le Théâtre Antoine Vitez est un lieu de création, de transmission et de rencontre ouvert à toutes et tous. Étroitement lié à la vie universitaire, il accueille spectacles professionnels, créations étudiantes, résidences, ateliers, stages et festivals, tout en s'adressant largement aux habitant·es, aux familles, aux scolaires et à tous les publics curieux de spectacle vivant.

Sa programmation, de septembre à juin, offre à la communauté universitaire un espace de découverte, de pratique artistique et de dialogue autour de thèmes esthétiques et sociétaux ; avec comme axe fort : la jeunesse. Des ateliers de théâtre amateur hebdomadaires ou pratiques artistiques ouvertes à tous les étudiants (stages, ateliers, master class, etc.) font l'objet de bonus.

Tarifs et réservations

Etudiant AMU : gratuit ou 3€ selon les spectacles (avec le PACTE AMU)

Pour bénéficier de ces tarifs, merci de mentionner votre numéro de carte étudiant dans l'espace de la billetterie en ligne et de vous présenter 30 min avant le début du spectacle muni de votre carte étudiant.

Pass Vitez : 70€ - la carte donnant l'entrée libre sur l'ensemble de la programmation -

Tout public : 8 €

Théâtre Antoine Vitez - Aix Marseille Université - Le Cube

29, av. Robert Schuman - 13621 Aix-en-Provence cedex 1

→ www.theatre-vitez.com

Tel. : 04 13 55 35 76 - theatre-vitez@univ-amu.fr

Facebook : theatre antoine Vitez - @theatreantoinevitez



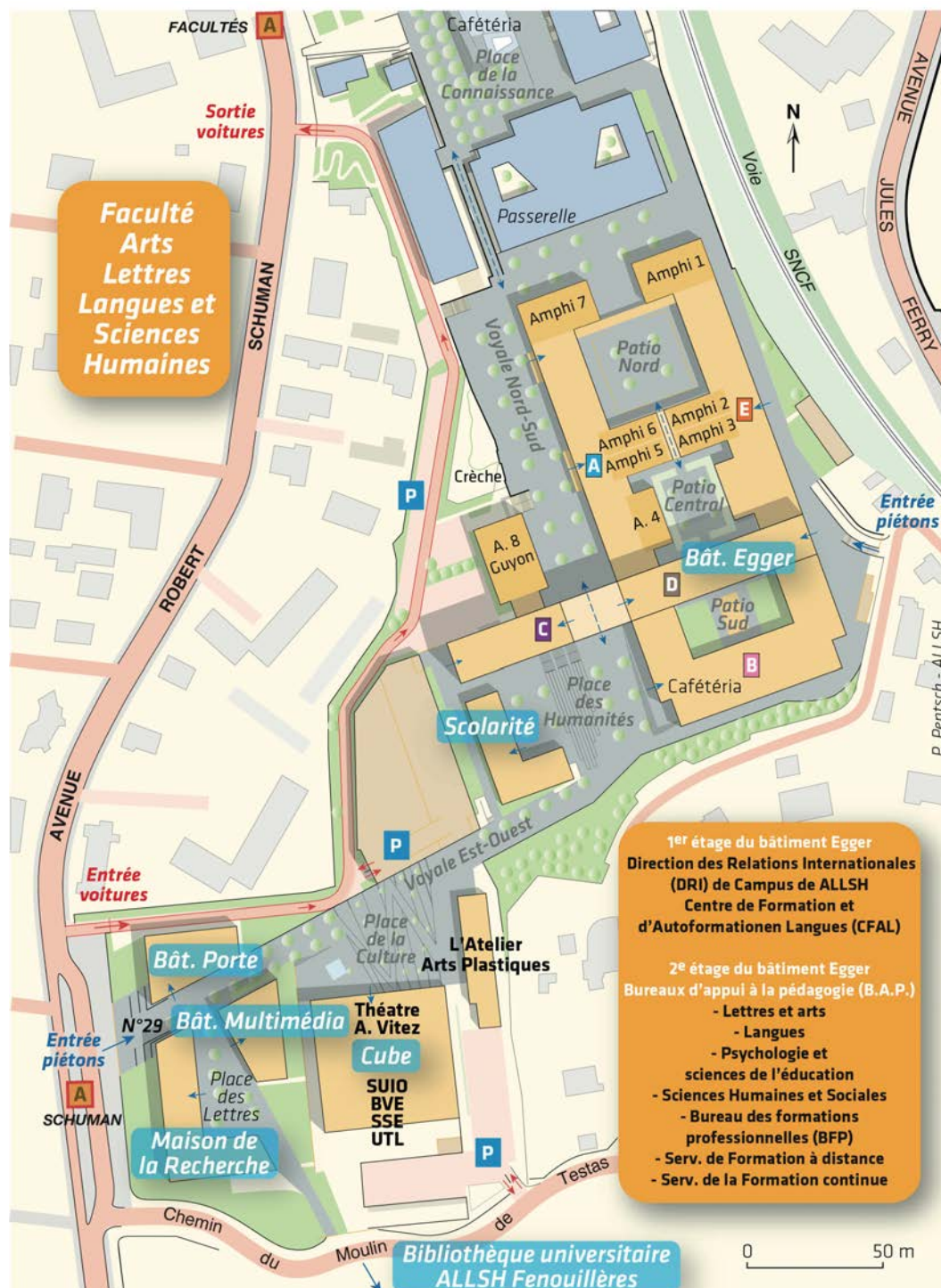
L'espace Fernand Pouillon (campus centre - Site Saint-Charles)

Situé à l'entrée du campus, jouxtant la BU, cet espace de 250m² dédié à la culture, est à la disposition des étudiants, associations étudiantes, enseignants-chercheurs, artistes et structures culturelles extérieures qui en font la demande pour réaliser leurs projets artistiques.

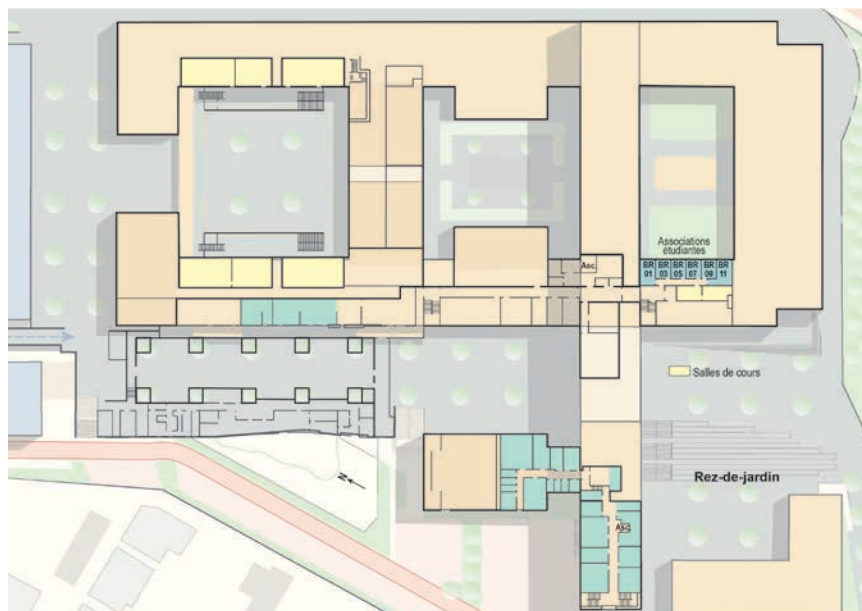
Infos pratiques



Plan de l'UFR ALLSH - Campus Aix, site 29 Schuman



Plan des bâtiments



Retrouvez tous les plans sur l'application instamU !

Plan des bâtiments



Consignes de sécurité UFR ALLSH / Site Schuman

Dès la découverte d'un incendie ou dès l'audition de l'alarme :

Alertez ! Actionnez le DM (déclencheur manuel) pour signaler la présence du feu. **Alertez le Pc de sécurité 04 42 22 10 20 affiché partout dans les locaux. Alertez les pompiers (ne pas raccrocher le premier) 18 ou 112**

Avec un extincteur, sans prendre de risque, vous pouvez attaquer le feu, sinon **évacuez dans le calme**. Pour les locaux d'enseignements, les enseignants ferment la marche et s'assurent que les étudiants ont quitté les lieux. Manifestez-vous à la fenêtre, si vous êtes bloqués à un étage. Fermez portes et fenêtres. Suivez les consignes des chargés d'évacuation. **Dirigez-vous vers la sortie la plus proche** - N'empruntez pas les ascenseurs - **Ne revenez pas en arrière sauf sur ordre. Aidez les autres, soyez solidaires !**

Accident : Se protéger et protéger la (es) victime(s)

Alertez le **SAMU : 15 ou 112 et le PC sécurité : 04 42 22 10 20.**

Si vos compétences vous le permettent : procédez aux gestes de premières urgences. Accueillez les secours. Ne jamais transporter soi-même une victime aux urgences !

Numéros utiles - Retrouvez tous ces numéros de téléphone sur INSTAMU.

En cas d'urgence, vous pouvez être transporté vers un centre hospitalier, après avoir appelé par téléphone, en composant les numéros d'urgence :

Pour Aix-en-Provence et Marseille et toutes lieux en France.

Les numéros d'urgences

- Urgences médicales 24h/24 (SAMU) : 15
- Police et gendarmerie : 17
- Pompiers : 18
- Appel d'urgence européen : 112
- Centre anti poison : Tél. : 04 91 75 25 25
- Dentistes : Appelez le 118 418 et dites « Soigner » pour trouver un dentiste de garde sur votre secteur
- Point Accueil Écoute Jeune

Accueils anonymes et gratuits à la maison de l'étudiant sur Aix. Soutien aux étudiants en souffrance psychologique.

Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes - 07 88 34 23 75 - Aix-en-Provence / Vitrolles

Pour Aix-en-Provence

- Permanence médicale : 14 rue de la Fourane, 7 / 7, de 9h00 à 21h30, sans rendez-vous Tél. : +33 (0)4 42 20 33 33
- Hôpital d'Aix, urgences : Tél. : +33 (0)4 42 33 90 28
- Urgences 24 (samedi dimanche et fêtes) : Tél. : +33 (0)4 42 96 66 00
- SOS médecin : Tél. : 04 42 26 24 00 / sos-medecins-aix.fr
- Médecins de garde : Tél. : 118 418 et dire « santé »
- Pharmacie de garde : le 17
- Services aux malentendants : le 114
- Sida Info Service : Tél. : 0800 840 800 ou 07 49 10 22 00

- SOS Amitié : Tél. : +33 (0)4 42 38 20 20
- SOS Femmes 13 : Tél. : 04 42 99 09 86
- Commissariat central : Tél. : +33 (0)4 42 93 97 00
- Fil Santé Jeunes : Numéro vert : 0800 235 236 Avenue de l'Europe, 13090 Aix-en-Provence
- Centre médico psycho pédagogique universitaire Pierre Janet
28 rue Mazarine - 13100 Aix-en-Provence : Tél. : +33 (0)4 42 93 38 10

Pour Marseille

- Hôpital de la Timone, urgences : Tél. : +33 (0) 04 13 42 97 00 - 04 13 42 97 01
- SOS médecin : Tél. : +33 (0)4 91 52 91 52 / 04 91 52 91 51
- SOS dentistes : Tél. : +33 (0)4 91 85 39 39
- SOS Viols : Tél. : +33 (0)4 91 33 16 60
- SOS Femmes : Tél. : +33 (0)4 91 24 61 50
- SOS Amitié : Tél. : +33 (0)4 91 76 10 10
- Suicide Écoute : Tél. : +33 (0)1 45 39 40 00
- Accueil, écoute pour tout type de difficultés, anonyme et gratuit sans rendez-vous. 189 chemin de Ste Marthe - 13014 Marseille - Tél. : +33 (0)4 4 91 53 73

Cnaé : Plateforme d'écoute pour tous les étudiants, une ligne d'écoute 0 800 737 800 gratuite et confidentielle de 10h à 21h en semaine et de 10h à 14h le samedi.

Les numéros d'écoute

114 : Pour les personnes sourdes ou malentendantes

3114 : Numéro national de prévention du suicide

3919 : Ligne d'écoute nationale pour les femmes victimes de violences sexistes et sexuelles.
Gratuit et anonyme, 24h /24 et 7j /7.

3018 : Numéro d'écoute et de signalement pour les situations de harcèlement.

3928 : Numéro d'écoute pour les situations de discrimination.

01 80 15 33 00 : Ligne nationale «allodiscri», d'écoute et de signalement des situations de discrimination, 116 006 : Numéro national d'aide aux victimes - gratuit 7/7

FESTIVAL
DES SCIENCES
ET DES ARTS



15→19 SEPT. 2026

HUMAIN ANIMAL

UNE AVENTURE COMMUNE ?

AIX-EN-PROVENCE, ARLES, AUBAGNE & MARSEILLE

